

L'humain au cœur de l'action sociale

Rapport d'activité 2023



Emergence-s

Association d'actions sociales

Edito du Président

2023 fut une année marquée par un contexte économique difficile :

Suite à un exercice comptable 2022 déficitaire en raison des effets conjugués de l'inflation, de la baisse des dotations de l'état et des ventes de nos chantiers d'insertion, le Conseil d'Administration a, le 10 mai 2023, sur ma proposition, validé le principe de travailler sur un plan de retour à l'équilibre visant à pérenniser l'activité de notre association.

Pourtant, en écrivant cet éditorial, j'ai en tête :

> L'aberration de devoir trouver des solutions internes pour combler des déficits des politiques publiques en matière de précarité,

> Un profond désagrément d'avoir à « catégoriser » des personnes en grande précarité dans des parcours de mise à l'abri dénués de bon sens,

> Mais aussi, la satisfaction et l'honneur de voir des hommes et des femmes, bénévoles comme salariés qui s'investissent et proposent leurs savoir faire au service des plus démunis.

Au-delà de ces considérations, la mise en œuvre des transformations structurelles induites par ce PRE a été validée en début d'année 2024 et démontrera une nouvelle fois notre engagement et notre volonté collective à toujours faire mieux dans un contexte de plus en plus contraint.

Car je l'entends souvent, l'expertise et l'utilité d'Emergence-s sur son territoire sont reconnues. Nous déployons une offre de service innovante qui sait s'adapter aux besoins des personnes les plus précaires : soutien à la parentalité, Premières Heures en chantier d'insertion, équipes mobiles en santé et en veille sociale, hébergements de populations spécifiques... Nos institutions ne s'y trompent pas. Elles savent nous solliciter chaque fois que nécessaire pour expérimenter ou animer des dispositifs essentiels tels que le Réseau Santé Précarité, le SIAO 76 ou le « Un Chez Soi d'abord ».

Pour preuves, 2023 a été riche en temps forts : Inauguration de l'extension de la pension de famille au domaine des Tilleuls, diffusion du film « Extra Muros » à l'Omnia, concert du groupe 8 nuits organisé par des résidents des Cèdres, présentation de nos activités d'insertion au forum de la FAS en octobre. Emergence-s a une fois encore rayonné.

Aussi je salue l'ensemble des membres élus au Conseil d'Administration, pour le temps qu'ils consacrent au sein des diverses réunions statutaires au service de notre association. En ces temps difficiles, il faut faire preuve de ténacité et d'abnégation. A mes côtés, vous ne lâchez rien et je vous en remercie.

François BASSET

Président d'Emergence-s

Sommaire

	Pôle hébergement logement	p.7
	Pôle santé	p.27
	Pôle insertion socioprofessionnelle	P.39
	Pôle justice	p.53
	Vie associative	p.63

Une association au service des personnes en difficulté sociale

Emergence-s est une association de loi 1901 qui a pour mission principale d'accueillir et d'accompagner des personnes en difficulté sociale, présentant des vulnérabilités complexes, sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité et de religion. Au fil des années, l'association a élargi ses propositions d'accueil et d'accompagnement à une plus grande diversité de public. Elle assure une capacité d'adaptation et de développement pour répondre aux besoins nouveaux du territoire. L'association assure aujourd'hui son action dans une démarche globale, transversale, de prévention et d'insertion.

Nos missions

Assurer une veille sociale

Accueillir – héberger – loger

Soigner et faciliter l'accès aux soins et à la santé

Faciliter le retour à l'emploi

Favoriser l'insertion des personnes sous main de justice

Assurer des prestations à caractère social

Emergence-s en résumé

3200

personnes accompagnées en moyenne

9

sites d'implantation

322

salariés dont 118 salariés en insertion

3

territoires d'intervention

+500

places (hébergement / logement adapté)

35

bénévoles

Le mot du Directeur Général

Difficile d'occulter l'impact de l'annonce du résultat financier de l'exercice 2022. Difficile d'occulter ce mélange de sentiments partagés, oscillant entre la satisfaction d'appartenance à une association sociale essentielle, reconnue sur son territoire et bien au-delà, et celui d'avoir à s'adapter à un contexte économique et politique plutôt défavorable à notre secteur d'activité.

Pourtant, les équipes d'Emergence-s peuvent cette année encore être fières de ce qu'elles accomplissent pour la qualité de vie des publics accompagnés. Fières de leur capacité à innover, à déployer leurs compétences sur de nouveaux dispositifs, de nouveaux territoires, avec de nouveaux partenaires.

En 2023, de nouvelles activités ont complété notre panel :

- > Glob'Action 76, dispositif d'insertion globalisé en faveur des bénéficiaires du RSA qui permet de concrétiser notre rapprochement avec l'association Inser Santé, et d'étendre notre territoire du pays de Bray au pays de Caux et de la Seine à la mer.
- > L'obtention de l'appel à projet de l'Equipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité, nouvelle équipe sanitaire mobile allant au-devant des personnes à la rue pour prendre en charge leurs besoins en soins infirmiers.
- > La création d'une Plateforme de Veille et Urgence Sociale basée à Yvetot, spécialisée pour le milieu rural.
- > La naissance d'Emergence-s Formation, certifiée QUALIOPi, et qui déploie ses premières formations sur l'ensemble de la Normandie.
- > La création tant attendue de places d'hébergement permettant l'éloignement des auteurs de violences familiales de leur lieu d'habitation le temps de leur prise en charge au sein du CPCA*.
- > L'ouverture de l'extension de la pension de famille résidence accueil de Grémonville qui s'est remplie en quelques mois seulement.

Nos activités traditionnelles ne sont pas en reste. Les résultats obtenus sont bons et nous proposons une offre originale et qualitative sur nos différents territoires : l'accueil collectif des personnes isolées, les Lits Halte Soins santé mobiles, le repérage précoce en parentalité, Premières Heures en chantier, le placement extérieur hors les murs, l'hébergement des personnes déplacées d'Ukraine sont autant d'exemples de notre savoir-faire.

Nous aurions tant souhaité que ce dynamisme soit suffisamment valorisé pour pouvoir offrir au personnel toute la sérénité nécessaire à l'accomplissement de ses missions.

Mais les impacts financiers conjugués de la réforme du PDALHPD et de l'inflation en ont décidé autrement.

Olivier ADAM
Directeur Général

Zoom sur les grands dossiers 2023

PÔLE HEBERGEMENT-LOGEMENT

> La transformation de l'URAS : les deux études, sociales et sanitaires conduites en 2022 auprès des résidents du CHRS de l'URAS ont abouti aux conclusions suivantes : plus d'un tiers des populations qui y sont accueillies relèvent d'une prise en charge médico-sociale. Dès lors un comité de pilotage de la transformation a été constitué sous l'égide de l'ARS associant la DDETS et le Conseil Départemental. Nous nous orientons vers la création d'une pension de famille innovante puisqu'elle intégrera en son sein un service de soins et d'aide à domicile.

> Le déploiement du SPEP : ce service créé à partir des Cèdres femmes enfants en 2022 a pris une nouvelle dimension : transversal aux centres d'hébergement et de veille sociale du territoire de la métropole, il est reconnu par de nombreux partenaires (CAF, Métropole, ARS, DDETS) par son expertise en matière de parentalité auprès des familles les plus précaires. C'est à partir de cette compétence spécifique en matière de repérage précoce des situations, d'actions préventives et de prise en charge des sujets liés à la parentalité qu'un ambitieux projet de création d'un accueil de jour adossé à un site d'hébergement d'urgence spécifique est en cours de structuration.

> L'urgence au cœur des préoccupations : le territoire manque cruellement de places d'hébergement d'urgence pour les personnes isolées à la rue. Pourtant, l'état en organisant le séquençage des mises à l'abri, en externalisant l'accompagnement des publics qui y sont orientés, et en plafonnant ses financements à 7500€ par place annuelle, les a considérablement dégradées. L'action d'Emergence-s, reconnue par son expertise autour de l'hébergement des publics les plus marginalisés est grandement mise à mal par cette réforme et n'a eu de cesse en 2023 de construire un argumentaire visant à faire reconnaître et valoriser l'utilité sociale de son action en la matière.

PÔLE SANTE

> Outre la réponse à l'appel à projet et la mise en œuvre, une fois l'agrément obtenu de la nouvelle équipe en soins spécialisés infirmiers précarité, la priorité a été donnée en 2023 au renforcement de nos relations partenariales avec le secteur sanitaire : avec le Centre Hospitalier Universitaire en réactualisant nos conventions cadres pour les LAM et les LHSS, avec Médecins du Monde, la PASS hospitalière et l'Autobus autour de l'accès aux soins des personnes à la rue, avec le cabinet médical des Carmes, la Croix Rouge et le SPASAD LAJOSA pour le renforcement de nos équipes LHSS dans la prise en charge des personnes orientées sur les places de vulnérabilité persistantes ou sur les pensions de famille.

PÔLE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

> Forts d'une amélioration significative et remarquée de nos résultats en matière d'insertion professionnelle des personnels salariés de nos ateliers et chantiers d'insertion, 2023 a été essentiellement consacrée, à l'instar de l'élaboration du plan de retour à l'équilibre à la réalisation d'études pour la restructuration économique des activités « bâtiment », « maraichage » et « restauration collective ». Si pour les deux premiers nous avons fait appel à des compétences externes (Advenis et Cap'Action), c'est sous l'impulsion d'un nouveau chef de service cuisine arrivé en cours d'année qu'une étude approfondie pour amortir les impacts de l'inflation sur cette activité. L'intégralité des conclusions de ces trois études ont été prises en compte dans l'élaboration du plan de retour à l'équilibre du pôle insertion sociale et professionnelle.

PÔLE JUSTICE

> Suite aux déconvenues de 2022 (arrêt des enquêtes sociales rapides et mise en concurrence avec un nouvel opérateur socio-judiciaire, ayant entraîné une réduction d'effectif sur ce pôle d'activité naissant, l'année 2023 a été consacrée au développement de nouvelles activités répondant aux besoins exprimés par le tribunal de grande instance et par le service pénitentiaire d'insertion et de probation. Au moyen d'une politique de communication intensifiée auprès des instances judiciaires locales et du grand public (projection du film « Extra Muros »), s'appuyant sur l'expérience de la fédération Citoyens et Justice, Emergence-s a su retrouver une place prépondérante sur le territoire rouennais en impulsant le dispositif DHAVIF et en innovant sur les modalités de réalisation du Placement Extérieur.

INSER SANTE

Le projet de fusion absorption travaillé depuis plus d'un an et différé en raison des incertitudes portant sur les activités financées par le Département de la Seine Maritime a repris sa dynamique dès l'agrément de Glob'Action 76. A lui seul, ce dispositif est en capacité d'intégrer l'ensemble des effectifs d'Inser Santé dans l'organisation d'Emergence-s. Si l'on y ajoute la garantie de continuité des financements de l'ARS et des territoires prioritaires de la ville, ce processus sera au final créateur d'emplois et permet à Emergence-s d'accroître significativement son territoire d'intervention. Par la construction d'une organisation originale mutualisant les compétences de ces deux associations, Emergence-s a pu proposer un nouveau dispositif mobile de veille et d'urgence sociale spécifiquement adapté aux territoires ruraux. Le processus juridique et social de fusion a pu être relancé pour aboutir en juillet 2024. D'ici là, la collaboration Emergence-s/ Inser Santé est formalisée par la signature d'une convention de mise à disposition de personnel.

EMERGENCE-S FORMATION

Sous l'impulsion d'une commande de transfert de compétences sur un dispositif innovant mis en place sur le Service Prévention Enfance et Parentalité, Emergence-s a pris la décision de concrétiser un projet inscrit dans le plan stratégique 2020-2024, en créant son propre organisme de formation. 2023 a été consacré à l'obtention de l'agrément et de la certification Qualiopi, au lancement de ses premières activités, à la création de sa charte graphique et à l'élaboration de son premier catalogue. Une année 2023 qui préfigure un développement plus intensif sur les années à venir.

FONCTIONS SUPPORT

Les importants dossiers liés à la gestion de notre patrimoine immobilier se sont poursuivis avec des fortunes diverses :

> L'étude pour la réhabilitation du site des Cèdres a été présentée à l'ensemble des partenaires concernés. Un projet enthousiasmant mais malheureusement inaccessible financièrement, ce qui nous oblige à réviser en profondeur notre stratégie immobilière.

> La livraison par le Foyer Stéphanois de l'extension de la Pension de famille des Tilleuls : des espaces adaptés, parfaitement intégrés à l'architecture du site qui ont été occupés en quelques semaines seulement.

> L'intensification du déploiement de l'hébergement diffus, sous l'impulsion convergente de nos services de gestion locative, « vers chez toi » et maintenance.

Les fonctions supports ont été fortement mobilisées par l'élaboration du plan de retour à l'équilibre associatif demandé par la gouvernance suite au déficit structurel occasionné par la réforme de l'hébergement et les impacts non compensés de l'inflation.

Les temps forts de l'année 2023

Janvier

- > Création d'un mi-temps (0.5 ETP) de coordination relatif à l'action Prév' en Caux
- > Reportage France Bleu sur le CPCA



Février

- > Lancement du projet de création de places d'hébergement dédiées aux auteurs de violences conjugales (TJ Rouen et DDETS)
- > Formation des cadres sur la démarche d'évaluation HAS
- > Séminaire du conseil d'administration



Mars

- > Organisation par le RSP d'une journée de sensibilisation des professionnels à la RDRD à Petit Quevilly
- > Signature réception travaux pour l'extension de la pension de famille Grémonville
- > Démarrage du DLA ACI Maraichage



Avril

- > Formation du CODIR à la démarche qualité ISO 9001
- > Signature d'une convention partenariale entre le Pôle Santé et l'Autobus Samu Social



Mai

- > 1er Forum partenarial du Réseau Santé Précarité
- > Lancement des interventions de soirées en rue de l'équipe mobile LHSS rouennaise
- > Ciné-débat à l'Omnia sur le placement à l'extérieur « extra muros une peine hors les murs »
- > Lancement du processus d'élaboration du plan de retour à l'équilibre



Juin

- > Inauguration de l'extension PF-RA
- > Restitution des conclusions du DLA ACI Maraichage
- > Validation par l'ARS du projet de création d'une équipe mobile LHSS en milieu rural (secteur Yvetot, St Valérye en Cx, Fécamp)
- > Manifestation sur le Dar Młodzieży lors de l'ARMADA avec les Ukrainiens hébergés



Juillet

- > Avis favorable de l'ARS pour la création concernant la création d'une Equipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP) sur la métropole de Rouen.
- > Signature d'une convention cadre entre Emergence-s et le CHU
- > Lancement de GLOB' ACTION 76

Août

- > Lancement LHSS mobile Yvetot

Septembre

- > Lancement de l'équipe mobile LHSS en milieu rural
- > Organisation par le RSP à Rouen d'une formation de 3 jours sur la RDRD en direction de cadres/ responsables de service

Octobre

- > Signature d'une convention partenariale entre le Pôle Santé et le CHU concernant l'activité des LHSS
- > Entrée de l'ACI restauration collective Rouen dans CVG
- > Participation au colloque "L'emploi d'abord, quelles réalités pour les personnes les plus vulnérables?", FAS

Novembre

- > Lancement de l'activité de l'ESSIP
- > Participation des chantiers d'insertion à la 2ème édition des Journées Nationales Convergence France,

Décembre

- > Signature d'une convention entre le Pôle Santé et le CHU concernant l'activité des LAM
- > 1er accueil sur le DHAVIF
- > Création d'Emergence-s Formation



L'humain au cœur de l'hébergement

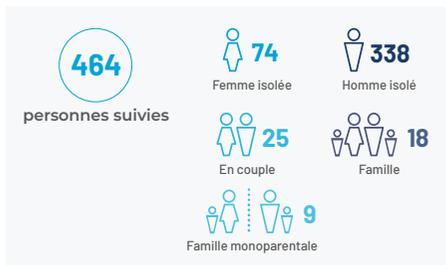
Pôle
hébergement
logement



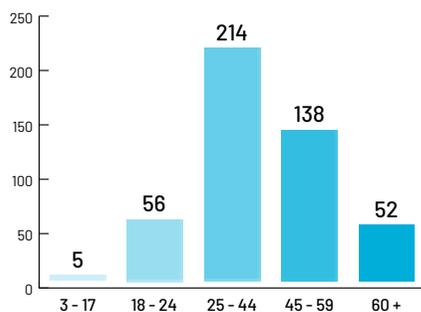
La veille sociale mobiles

Le Lien

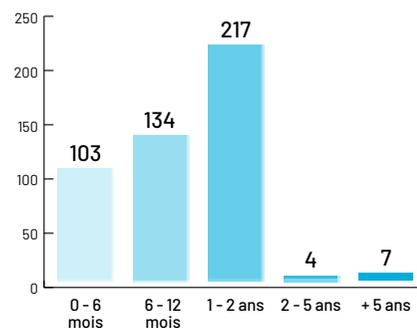
Les chiffres clés du Lien



Tranche d'âges



Temps de suivi



Focus

L'équipe du Lien s'engage dans la réflexion et la production de son projet de service

L'équipe du Lien, sous l'impulsion du chef de service s'est engagée dans un travail collectif d'écriture du projet de service. Élément indispensable, le projet de service est un document qui définit les orientations, les objectifs et les actions à mettre en œuvre dans l'intérêt des publics accompagnés. Il sert de boussole à l'équipe, en fournissant une vision stratégique et opérationnelle à moyen et long terme. Sa finalité : améliorer la qualité des prestations offertes et coordonner les actions en mobilisant les ressources nécessaires.

La démarche méthodologique déclinée afin d'engager la réflexion et la production du projet de service, s'appuie sur trois éléments constitutifs :

- > Recenser, évaluer, analyser les documents internes et externes qui font référence pour le service
 - > Développer une réflexion interne collective avec les professionnels de l'établissement, avec un appui externe
 - > Recueillir la parole des personnes accompagnées à l'aide d'un questionnaire extrait du Référentiel de missions et d'évaluations des Maraudes et Samu Sociaux réalisé par la FAS.
- Ainsi, cette démarche initiée en juin 2023 permettra à l'équipe de s'appuyer en 2024 sur un projet de service où les valeurs, le fonctionnement, le cadre d'intervention et les perspectives d'évolution du service seront définis.



Veille et Urgence Sociale (V.U.S)

En préambule, 2023 aura été pourvue d'un binôme opérationnel de février à décembre. Une grosse part de l'activité de VUS (Veille et Urgence Sociale) aura été de sillonner le territoire pour se faire identifier des différents partenaires, acteurs à l'œuvre auprès des publics en situation d'errance, de précarité. Dans cette phase exploratoire, l'équipe a pu mesurer combien les dispositifs d'urgences étaient méconnus, à quel point le jargon dédié à cette activité n'a pas irrigué le secteur rural, et combien la complexité de ces dispositifs pouvait générer un désarroi pour les professionnels qui devraient être en mesure de les activer.

Les orientations mises en œuvre

> **PMA** : 40 demandes instruites entre avril et décembre 2023 dont 6 au Domaine des Tilleuls. Pour les 34 autres :

- > 20 Rouen dont 7 sans solution
- > 10 Le Havre dont 4 sans solution
- > 4 Dieppe dont 2 sans solution

Total : 13 sans solution

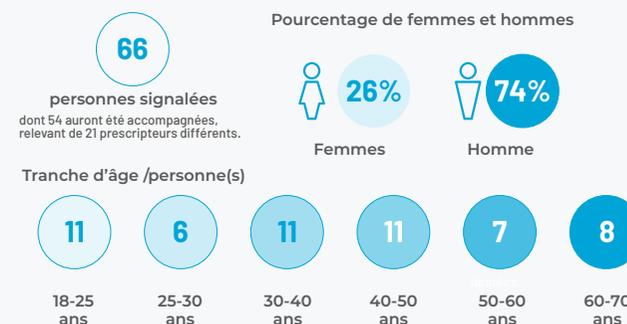
Les localisations des PMA mises en œuvre illustrent le territoire d'intervention. C'est aussi révélateur de la mobilité qui s'impose pour les publics ruraux qui doivent aller au-devant des pôles urbains pour trouver une solution.

- > 11 demandes 115 entre avril et décembre 2023. 115 : peu attractif du fait de la mobilisation logistique et mobilité pour une seule nuitée.
- > 9 Rouen
- > 2 Sans solution Rouen

> **Accueil de jour** : 10 personnes des 54 accompagnées ont bénéficié de cette prestation. Le ciblage des orientations vers cette modalité d'accueil fait suite à un diagnostic faisant apparaître une non-satisfaction des besoins fondamentaux (soins, hygiène, alimentation).

> **Kilomètres parcourus** : 1500 en moyenne mensuellement.

Quelques chiffres sur 2023



Plusieurs éléments recueillis en cette phase exploratoire

La maraude

Pratique urbaine, se révèle inadaptée au milieu rural. Les territoires, très éparses, les refuges potentiels d'opportunités tellement dispersés (cabanons, gares, tentes, voitures) ne permettent pas de localiser le public cible par des déambulations, même ciblées. Aussi, pour les situations accompagnées, il y aura toujours eu « un sachant » qui aura guidé / orienté vers une situation identifiée.

La non-solution

Le défaut de solution de proximité / la solution qui induit déracinement / délocalisation sont facteurs de frustrations professionnelles pour le binôme accompagnant.

Le signalement

Le signalement ne vaut pas évaluation. L'équipe doit provoquer une rencontre « douce », s'enquérir de l'adhésion et de la demande pour apprécier que ce qui doit être mobilisé en matière d'accompagnement relève bien de la mission dévolue à la veille sociale. L'équipe sait par ailleurs devoir composer avec un effacement du signalant, professionnel ou non, après intervention.

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale

Les chiffres clés

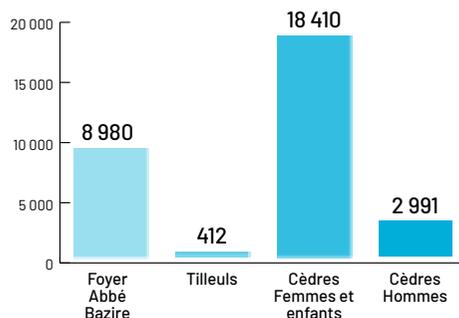
1350 personnes hébergées
(au moins une fois sur les CHRS)



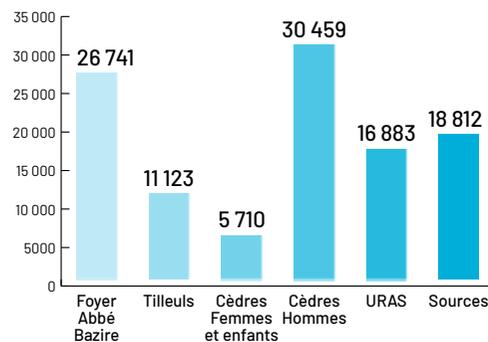
Nombre de nuitées globales

140 521 nuitées

Hébergement d'urgence



Hébergement d'insertion



Les points marquants

La déclinaison du PDALHPD : les demandes d'aides sociales à l'hébergement

Les récentes créations de commissions, telles que les "commissions de fluidité" en 2020 et les "commissions de renouvellement ASH" en 2022-2023, reflètent la volonté de l'État de reprendre le contrôle sur les conditions d'admission, les durées de séjour et les procédures de sortie des résidents au sein des établissements AHI.

À la fin de l'année 2022, la DDETS a révisé les critères d'admission et de renouvellement pour les structures AHI, en mettant en place des commissions ASH qui se sont réunies en avril et juin 2023.

En effet, un communiqué du Directeur de la DDETS en février 2023 a détaillé les nouvelles exigences d'admission et de renouvellement pour les personnes accueillies en CHRS, que ce soit en Insertion ou en vulnérabilité persistante, accompagnées de nouveaux documents de référence. Ce dernier a déclaré la mise en place, d'une commission de renouvellement ASH pour chaque structure CHRS.

Initialement prévues chaque trimestre, ces commissions n'ont pas été reconduites après le premier semestre 2023 par la DDETS, principalement en raison de la complexité de gestion des dossiers et du temps important mobilisé. Une nouvelle directive du Directeur de la DDETS en juin 2023 a mis fin aux commissions ASH incitant les structures CHRS à anticiper des rendez-vous pour les situations résidentielles complexes.

Cette procédure impliquait notamment la rédaction d'une note sociale à joindre à la demande ASH, à soumettre un mois avant l'expiration de l'admission ASH, initialement valable pour six mois. Ce nouveau processus a considérablement compliqué le suivi des renouvellements ASH, nécessitant la création d'outil de reporting pour suivre les échéances pour chaque personne.

Les critères de traitement des demandes de renouvellement ont créé de fortes tensions au sein des équipes : alors que les renouvellements pour les personnes en VP étaient presque systématiquement accordés, ceux pour l'insertion étaient évalués en fonction du droit de séjour. Les responsables d'établissement et les travailleurs sociaux ont reçu plusieurs avis de non-renouvellement pour des individus sous OQTF, leur accordant un délai de six mois pour s'organiser et quitter l'établissement. Ces décisions marquent clairement un tournant radical dans l'accompagnement des bénéficiaires et vont à l'encontre des principes défendus par l'association.

Certaines structures ont contesté les décisions de non-renouvellement par le biais de recours administratifs. L'ensemble des recours ont été gagnés.

Le positionnement du conseil d'administration a été clair : ni les responsables de structures, ni les travailleurs sociaux ne seront chargés de remettre à la rue les personnes hébergées. Malgré quelques refus initiaux, il semble que la DDETS ait approuvé toutes les demandes de renouvellement durant le dernier trimestre de 2023, mais il n'y a aucune garantie que cette tendance se poursuive en 2024.

Les CHRS se préparent à l'évaluation de la qualité : une formation à destination des chefs de service



14h

de formation



13

professionnels formés

L'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) est un enjeu majeur pour garantir des prestations optimales aux personnes accompagnées. Au sein d'Emergence-s, les CHRS ainsi que les établissements médico-sociaux seront soumis en 2025 à ces évaluations externes. C'est dans cette perspective que l'équipe de cadre a bénéficié d'une formation spécifique afin de se préparer efficacement à ces évaluations externes.

Evaluation externe : de quoi parle-t-on ?

La Haute Autorité de Santé a élaboré un manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS, validé en mars 2022, qui constitue un guide essentiel pour les établissements soumis à l'évaluation. Ces derniers devront remplir les critères d'évaluation regroupés en 9 thématiques permettant d'évaluer la qualité des accompagnements des personnes. Ces thématiques s'articulent autour de :

1. La bientraitance et l'éthique
2. Les droits de la personne accompagnée
3. L'expression et la participation de la personne accompagnée
4. La co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
5. L'accompagnement à l'autonomie
6. L'accompagnement à la santé
7. La continuité et la fluidité des parcours
8. La politique des ressources humaines
9. La démarche qualité et gestion des risques

L'évaluation des ESSMS s'appuie sur un travail de terrain : entretiens avec les personnes accompagnées, les professionnels et la gouvernance, analyse documentaire et/ou observation de terrain.

Les critères du référentiel sont évalués par le biais de 3 méthodes :

> L'accompagné traceur

Cette première méthode évalue la qualité de l'accompagnement de la personne. Elle s'appuie sur le croisement des regards entre les personnes accompagnées et les professionnels qui l'accompagnent au quotidien.

> Le traceur ciblé

Cette deuxième méthode évalue, sur le terrain, la mise en œuvre réelle d'un processus, sa maîtrise par les professionnels qui l'utilisent et sa capacité à atteindre les objectifs fixés.

> L'audit système

Cette méthode consiste à rencontrer la gouvernance pour prendre connaissance des processus mis en œuvre au sein de la structure.

Le contenu de la formation

La formation dispensée par l'organisme de formation TLC Consulting à couvert trois aspects clés :

- > La démarche qualité : c'est quoi ?
- > La maîtrise du référentiel
- > La préparation et la planification des évaluations

Grâce à cette formation, notre équipe de cadres est désormais mieux préparée pour mener des évaluations rigoureuses des ESSMS. Leurs compétences accrues contribueront à améliorer la qualité des prestations offertes aux personnes accompagnées, en garantissant des pratiques conformes aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles.



Vers la création d'une solution numérique au service du secteur AHI : gestion des flux et dématérialisation du dossier résident

L'utilisation d'un logiciel permettant la gestion des flux dans le cadre de l'hébergement d'urgence et l'hébergement d'insertion est un levier incontournable pour le secteur de l'Accueil, l'Hébergement et l'Insertion (AHI). En effet, le PDALHPD de la Seine-Maritime a mis en évidence un besoin inhérent en matière de veille sociale, d'hébergement et de logement des publics en situation de précarité, présentant des critères de vulnérabilité complexes avec une nécessité de rendre les parcours plus fluides et dynamiques sur le territoire.

En 2023, le pôle Hébergement-Logement a initié un travail partenarial pour concevoir une solution numérique du type logiciel au secteur de l'AHI permettant d'encourager le passage à des solutions logicielles respectant certaines exigences techniques, fonctionnelles et ergonomiques, afin de généraliser le partage fluide et sécurisé des données résidentiels.

Plus précisément, ce projet a pour objectifs stratégiques de :

- > Garantir une meilleure gestion et pilotage des flux dans chaque CHRS et dispositif de logement adapté permettant d'optimiser le plan d'occupation des places (urgence et insertion) et d'élaborer des reportings réguliers et,

- > Favoriser la dématérialisation des dossiers usagers permettant d'offrir aux résidents une meilleure traçabilité et confidentialité de leurs données et générer un gain de temps lors des passages aux admissions. Pour le personnel, si ce changement nécessite d'adopter une nouvelle méthode de travail, elle permet de gagner de l'espace (réduction de l'archivage papier), du temps mais aussi de réduire les inconvénients liés à la double gestion « informatique et papier ».

Ainsi, après avoir soumis le projet au Haut-Commissaire de Lutte Contre la Pauvreté de Normandie, le pôle hébergement-logement a réussi à avoir un financement de 54000 euros pour initier le projet de création d'un logiciel adapté qui se déclinera sur deux étapes :

Étape 1 La conception du cahier des charges

En 2023, une analyse des besoins et des pratiques dans tous les établissements a été réalisée pour concevoir le cahier des charges.

Étape 2 Le développement et la structuration de la solution numérique finale

Réalisée en 2024, cette étape de conception est réalisée en étroite collaboration par une équipe projet composée de la direction, de chefs de service et des programmeurs.

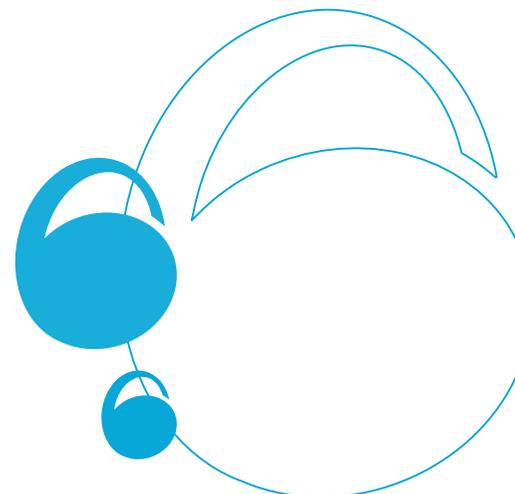
La finalité du projet sera de permettre à l'ensemble des opérateurs de l'AHI de la Seine-Maritime, de s'approprier le logiciel pour une utilisation efficace sur l'ensemble de leur structure. Emergence-s se propose donc, de piloter l'ingénierie pédagogique dans le cadre de cette conception, et de mettre à disposition cette solution aux associations désirant en bénéficier.

Le renouvellement des outils conformément à la loi 2002-2

Dans le cadre de notre démarche qualité, le pôle hébergement-logement a procédé au renouvellement des outils utilisés dans l'ensemble de nos établissements CHRS. C'est dans une démarche concertée avec l'ensemble des chefs de service que les outils suivants ont été réécrits :

- > Le dossier du résident
- > Le contrat de séjour et son avenant
- > Le projet personnalisé
- > La fiche suivie
- > La charte des droits et des libertés
- > L'attestation d'hébergement
- > La participation financière
- > Le rapport d'incident

L'harmonisation des outils est bien plus qu'une simple démarche administrative. C'est un levier puissant pour améliorer les pratiques et la qualité des services auprès des personnes hébergées. Ainsi, elle permet de réduire les écarts de pratique entre les établissements, ce qui favorise l'équité dans les accompagnements opérés.



Les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA)

Les AAVA sont des outils de mise en activité de personnes en grande difficulté sociale, souvent très éloignées de l'emploi. L'objectif est à la fois, de reprendre un rythme de vie et de réactivité voire de développer les compétences professionnelles (relationnelles et techniques) des personnes.

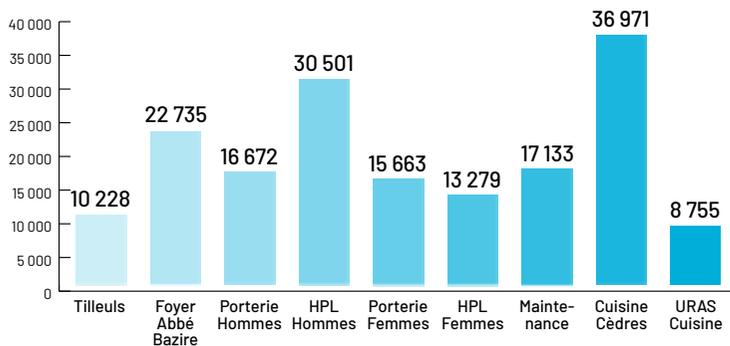
Ils s'adressent aux personnes résidant en CHRS, très éloignées du monde du travail du fait de différentes situations : handicaps, dépendances, problèmes de santé, situation administrative complexe, manque ou absence de formations et d'expériences professionnelles. Elles ne sont pas en mesure d'effectuer un travail régulier en raison d'un cumul de difficultés et ne relèvent pas encore des dispositifs d'Insertion par l'Activité Economique.



Les chiffres clés 2023



Répartition des pécules versés par activités support



L'activité 2023 fait apparaître plusieurs points remarquables :

- > Les participants AAVA sont majoritairement des hommes
- > La moyenne d'âge des participants est supérieure à 40 ans
- > Peu de participants AAVA ont des ressources (exception sur les Tilleuls et l'URAS)
- > 120 personnes différentes ont participé aux ateliers
- > La durée maximale de présence dans un atelier est de 18 mois (convention initiale de 6 mois + avenant de 6 mois + dérogation de 6 mois)

Les ateliers AAVA démontrent, une fois de plus, leur utilité au sein des centres d'hébergement et plus particulièrement dans la redynamisation des parcours.

La coordination AAVA joue un rôle essentiel pour piloter l'activité en impulsant des dynamiques intersites.



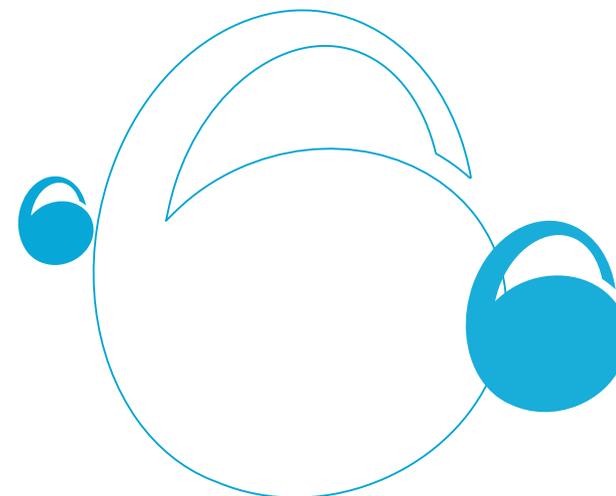
Bertrand DELAUNAY, coordinateur AAVA en témoigne :

Conformément au projet stratégique de l'association, la mission de coordination des ateliers AAVA à Emergence-s a pour objectif de maintenir et promouvoir l'activité au bénéfice des résidents de nos CHRS. Depuis la création de cette mission, il est apparu pour l'association la nécessité d'accompagner la réorganisation des ateliers :

> Homogénéiser les pratiques des encadrants (durée des conventions, nombre d'heures des participants, taux d'encadrement...)

- > Etre en capacité d'évaluer l'impact des ateliers au sein des services (nombre, profils, mixité des participants...)
- > Accompagner la réorganisation des ateliers au sein de plusieurs services (réflexion autour de la complémentarité entre chantiers d'insertion et ateliers AAVA notamment)
- > Développer les opportunités d'insertion pour les résidents à la sortie de l'atelier (lien avec les ACI, plateforme inclusion...)

Les encadrants techniques sont demandeurs de cette coordination notamment pour aborder collectivement des questions relatives aux droits des participants, pour travailler des opportunités de sorties positives, d'évoquer les freins concernant les organisations des ateliers (temps consacré à l'encadrement, charges administratives notamment).



Parmi les difficultés rencontrées, les encadrants évoquent, de manière récurrente, le faible lien avec les référents sociaux des personnes, sujet particulièrement perceptible sur les ateliers comme la restauration ou la maintenance (ateliers pour lesquels les encadrants ne participent pas aux temps collectifs des CHRS).

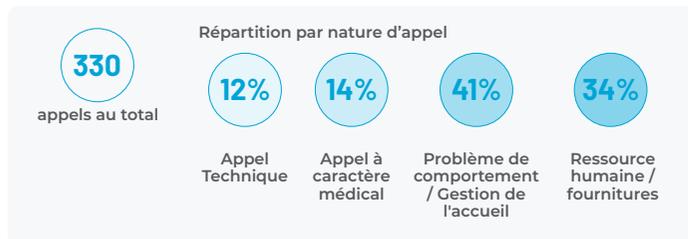
Nous identifions également comme frein à une coordination plus efficiente, la pluralité des acteurs concernés et l'organisations propre aux différents services qui rendent difficiles l'organisation de temps de travail en commun – réunions des encadrants. Sur 2023, les temps de partage ont clairement été insuffisants – plusieurs réunions ont dû être annulées.

Néanmoins des chantiers importants sont en cours et se prolongeront sur 2024 :

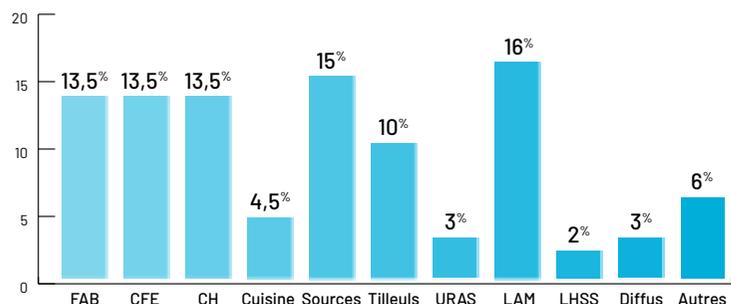
- > Fusions des ateliers maintenances (électricité, espaces verts, métallerie...), en un unique atelier maintenance qui malgré la diversité des métiers et tâches proposées regroupe aujourd'hui une même équipe autour de l'activité Maintenance.
- > Réorganisation de l'atelier Hygiène des locaux sur le site des Cèdres autour d'un travail de complémentarité menée avec les chantiers HPL de l'association.
- > Travail autour d'un outil de reporting qui doit permettre de rendre compte de l'activité des différents ateliers au sein de l'association.

Les activités des CHRS et des différents services (Hébergement, Restauration, Maintenance) évoluent continuellement, aussi la coordination des ateliers doit faciliter, permettre à ceux-ci de garder un sens dans nos nouvelles organisations.

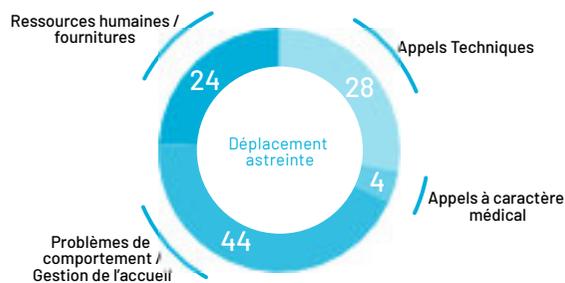
Les astreintes



Répartition par site



La nature des appels nécessitant un déplacement du cadre d'astreinte



L'équipe maintenance œuvre avec brio dans le cadre des astreintes

Face à de nombreuses difficultés techniques liées à la gestion du patrimoine, l'association a mis en place une astreinte technique, assurée par l'équipe maintenance, les week-ends et les jours fériés. L'année 2023 démontre que cette dernière est une réussite. Plus de 30 interventions ont eu lieu permettant d'apporter des solutions rapides et adaptées aux contextes.

Des réunions astreintes trimestrielles

Véritable enjeu pour assurer une qualité et une réactivité des réponses, la pratique de l'astreinte nécessite des temps de rencontres entre cadres afin d'échanger sur les situations passées. Plus qu'une analyse des pratiques, ces échanges visent à améliorer les process ainsi que les pratiques associées afin d'assurer des réponses homogènes en fonction des situations problématiques. Ainsi, à chaque trimestre une réunion d'astreinte est animée.

Le logement adapté

Les pensions de famille

Le taux d'occupation



Le Robec



LeChapeau rouge



Les Tilleuls

Nombre de personnes



Le Robec



Le Chapeau rouge



Les Tilleuls



10

Femmes



45

Hommes

L'inauguration de la pension de famille des Tilleuls

L'ouverture de la pension de famille du Domaine des Tilleuls, alors Maison Relais, date de 2005. Réponse inédite et originale en milieu rural, cette structure a pleinement trouvé sa place dans le paysage cauchois ; s'adressant à un public « des campagnes », répondant aux critères attendus en matière de rupture de parcours et d'inscription dans un processus de réclusion installé.

La proximité du CHRS collectif, initialement regardé comme une complexité « rajoutée » par plusieurs observateurs du projet, s'avèrera finalement rapidement comme une plus-value, fonctionnelle, organisationnelle mais aussi dans les modalités d'accompagnement.

Près de 20 ans sont passés, les projets ont évolué, les dynamiques locales/territoriales aussi et les réponses aux publics qui se trouvent à la marge des dispositifs de droits communs se sont dotés d'expertises pluridisciplinaires élargies. C'est dans cette veine que le projet d'extension de la pension de famille a vu le jour.

C'est le 6 juin 2023 qu'Emergence-s et le Foyer Stéphannais, maître d'œuvre de ce projet, ont pu procéder à l'inauguration de 11 nouveaux logements : 6 logements de pension de famille, 5 de résidence accueil et 1 logement de mise en situation (à la main du CHRS), portant donc la capacité désormais à 26 logements (dont 5 labellisés Résidence Accueil).

Le peuplement, anticipé a permis une montée en charge rapide qui s'est échelonnée sur 6 mois.

Sur les 11 locataires résidents entrants de l'année, 6 sont passés par le CHRS avec, pour 3 d'entre eux, un projet pension de famille pré-existant à l'entrée CHRS. Pour les 3 autres, un projet s'est esquissé au gré du cheminement de l'accompagnement CHRS. Pour les 5 autres, il s'agit d'admissions émanant du territoire, 4 ayant été orientés par un service relevant du champ de la santé mentale.

Un troisième professionnel est venu renforcer le binôme en place pour accompagner cet accroissement d'activité. Premier challenge de cette nouvelle équipe : réussir à provoquer

la rencontre entre ces 2 unités de vie relevant de générations différentes. Les locataires « historiques » ayant des habitudes, repères et rituels instaurés là où les nouveaux arrivants vont devoir trouver leur équilibre entre les dimensions individuelles et collectives, composantes propres à l'accompagnement en pensions de famille. *Les activités des CHRS et des différents services (Hébergement, Restauration, Maintenance) évoluent continuellement, aussi la coordination des ateliers doit faciliter, permettre à ceux-ci de garder sens dans nos nouvelles organisations.*



Mr MARTIN : locataire Résidence Accueil depuis le 2 juin 2023

« Je suis content d'être à la pension de famille, c'est mieux que la rue. J'ai été hébergé par une cousine quand je suis parti d'un foyer de Rouen. J'ai été accusé d'avoir pris 20€ et je me suis retrouvé dehors en plein hiver, j'ai dormi deux nuits dehors et quand j'y suis retourné ils avaient retrouvé le billet. C'est la famille (rires).

La pension de famille ça me plaît, on fait les courses tous les lundis matin et il y a la petite réunion tous les lundis après-midi pour nous tenir au courant de ce qui se passe, c'est important.

Mon logement est spacieux, j'ai une belle vue. Je vais à Yvetot à pied de temps en temps pour faire des courses, mon vélo se dégonfle.

J'ai des activités à la pension de famille, je suis inscrit pour le foot et le tennis. Ça change du foyer où j'ai été à un moment où il n'y avait rien de proposé. J'ai aussi des activités à l'extérieur à l'hôpital de jour. »

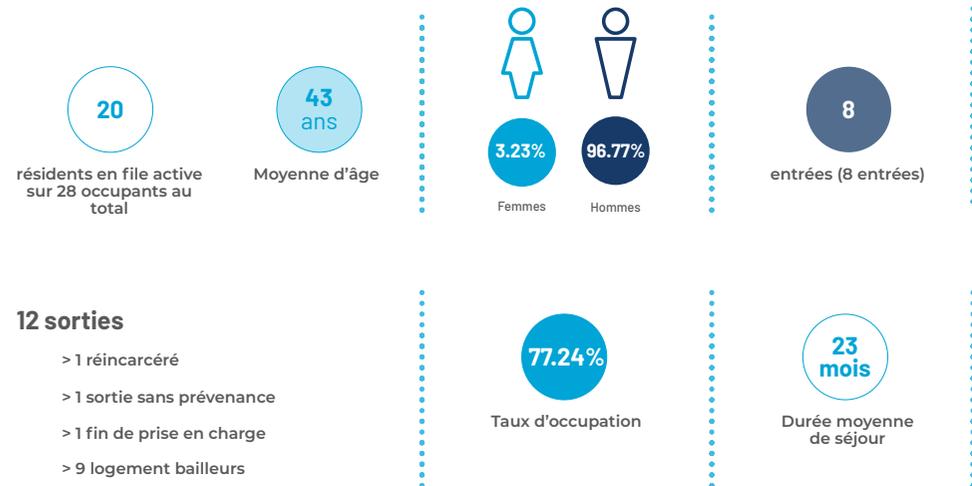
Le cuisinier vient chez vous

La pension de famille du Robec anime tous les vendredis une nouvelle action de promotion de la santé : le cuisinier vient chez vous ! L'objectif de l'action est d'inciter et de favoriser l'élaboration de repas à domicile en accompagnant les personnes locataires dans la préparation et la réalisation du repas. En d'autres termes, il est proposé aux locataires de cuisiner avec eux, chez eux, un plat de leur choix. Cette action vise à valoriser les compétences des résidents dans le cadre de la confection de repas maison à faible coût, en évitant ainsi la consommation de plats industriels beaucoup plus onéreux. L'animateur accompagne les locataires pour réaliser la liste des ingrédients, la réalisation des courses et la préparation du repas.

20 locataires ont participé à cette action en 2023 !



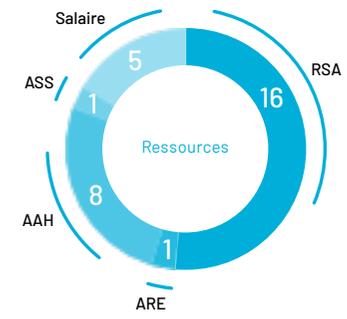
La résidence sociale



Situation avant l'arrivée



Ressources



L'année 2023 est placée sous le signe de l'évolution des pratiques professionnelles au sein de la résidence sociale du Robec. En effet, une réécriture du contrat d'occupation et du règlement intérieur a été nécessaire afin d'adapter les pratiques professionnelles aux problématiques observées par les travailleurs sociaux ainsi qu'aux demandes émergentes de la part de nos publics.

Une réflexion collective a alors permis de faire évoluer nos pratiques sur plusieurs points :

- > Accueil des animaux dans les locaux
- > L'hébergement de tiers

D'autres enjeux majeurs émergent : l'allongement de la durée de séjour ainsi que l'(in)adaptation des orientations au cahier des charges du dispositif. Afin de maintenir du sens dans les prises en charge et d'opérer des accueils pertinents au regard de nos missions et de nos compétences, une modification du contrat d'occupation a eu lieu, ainsi qu'une communication auprès du SIAO sur les pré-requis nécessaires à la prise en charge des personnes orientées.

Les observations des travailleurs sociaux sont autant d'outils dont le service a pu se saisir afin de requestionner ses pratiques au regard des attentes et des besoins du public accueilli. Celles-ci sont le point de départ d'innovations et de mise en conformité des documents de contractualisations et d'encadrement des pratiques professionnelles. Enfin l'institution a su accompagner ces évolutions afin de permettre une adéquation entre les besoins du public et les outils dédiés aux professionnels.

Le logement accompagné

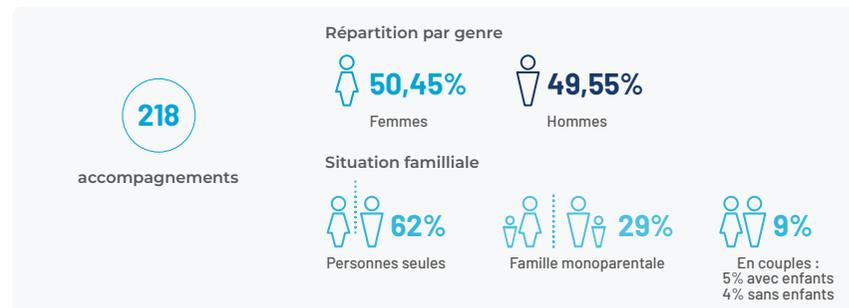
L'année 2023 a été marquée par la création d'une mission sur la coordination d'activité, où l'objectif principal est d'être un point d'appui dynamique pour organiser les activités du service, et plus précisément :

- > Animer les points hebdomadaires pour organiser l'activité, repartir et déployer les mesures et évoquer les situations.
- > Développer de la communication du service auprès des partenaires (création d'une plaquette de communication, échanges réguliers avec les référents affaires logement du département, etc.)
- > Remaniement des outils internes, actualisés et rigueur pour les délais d'envoi et sur le contenu des bilans.
- > Suivre l'actualisation des tableaux d'occupation des places permettant une réactivité et efficacité sur le suivi des mesures (délais d'envoi des bilans, demande de renouvellement, etc.)
- > Mener une réflexion sur la mise en place d'un logiciel de gestion des dossiers : RECONNECT (dématérialisation prévue pour 2024)
- > Dynamiser les modalités d'intervention mixant approche individuelle et en binôme si besoin en fonction des étapes d'accompagnement et la complexité de la situation
- > Représenter l'association dans les différentes instances : commission locales, CLESAL, CAAPEX et aux Commissions ASLL et commission FSL recours.



Accompagnement social lié au logement

Convention : 180 mesures dont 112 en simultané

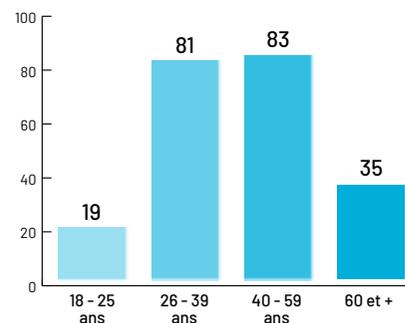


137

sorties

99 maintiens en logement et 12 relogements

Répartition des âges (à l'entrée)



Pôle
hébergement
logement



Sortir avec toit

Sortir avec toit est un dispositif d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes âgés entre 17 et 19 ans et accueillis à l'aide sociale à l'enfance.

2023 est une année significative pour Emergence-s. En effet, neuf jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins, alors que la convention de partenariat en ciblait 5 au total. Parmi ces jeunes, nous notons que :

- > 6 d'entre eux ont accédé à un logement qui correspondait à leurs attentes tant en terme de localisation, de typologie et de coût.
- > 2 jeunes ont mis fin à l'accompagnement car l'action ne correspondait pas à leurs besoins
- > 1 jeune est toujours en cours en attente de logement

Malgré la réussite des accompagnements avec une adhésion avérée des jeunes, le Département a décidé de mettre fin au dispositif « sortir avec toit » sur l'ensemble du territoire seinomarin.

Intermédiation locative

Le service s'est engagé à participer à plusieurs réunions et groupes de travail animé par la DDETS de la Seine-Maritime afin de développer des mesures d'IML au sein de l'association. En effet, l'état a affirmé sa volonté, dans le cadre d'un plan de relance 2023, d'accompagner les opérateurs à mieux se saisir de ce dispositif, malheureusement souvent méconnu des acteurs.

C'est ainsi que le service logement accompagné a pu, en 2023 s'inscrire dans une démarche départementale pour mieux appréhender le dispositif et commencer à établir des partenariats avec des acteurs locaux pour amorcer dès 2024 des premiers accompagnements

Le service de prévention enfance et parentalité

Les chiffres clés

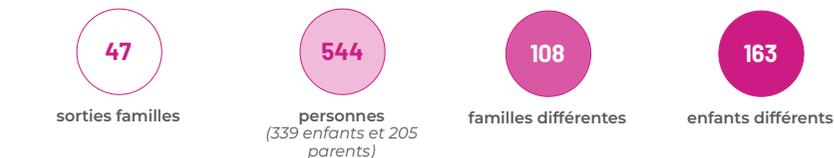
Accompagnement parental individualisé



Espace enfants



Espace familles

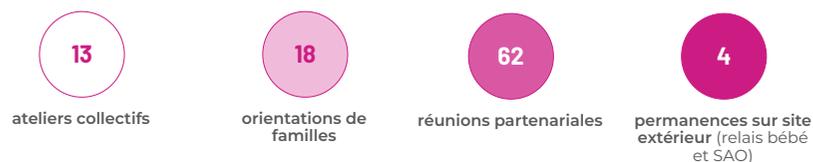


Promotion de la santé

- > 11 ateliers nutri préca (50 participants dont 24 enfants)
- > 3 réunions thématiques représentant 34 parents
- > 3 rencontres du Réseau Parentalité Précarité / 60 participants en moyenne / 188 adhérents

Espace périnatalité

Prév'parentalité



Repérage Observations Précoces Parentalité (anciennement RPIB parentalité)



Focus : Réseau Parentalité Précarité

La dynamique actuelle, en matière de politiques sociales, vise à utiliser le soutien à la parentalité comme levier de prévention sociale. Or les difficultés d'accès aux dispositifs existants accentuent l'exclusion des familles en situation de précarité.

A la lumière de constats partagés (besoins repérés et attentes des publics accompagnés), tels que : le manque d'accès à l'information pour le public, le manque de repères/de sens pour le public, le manque de lieu sécurisant pour le public, le manque de lieu neutre permettant des médiations familiales, le manque d'informations professionnelles, le manque de lieu de répit parental, le manque d'accès aux modes d'accueil : plusieurs acteurs du territoire de la Métropole de Rouen Normandie, œuvrant dans le champ de la parentalité en situation de précarité, se mobilisent pour la création d'un Réseau Parentalité Précarité.

A l'initiative d'Emergence-s, le Réseau Parentalité Précarité a pour objectif général de lutter contre le renoncement du public et contre la complexité de l'offre à l'accompagnement à la parentalité. Plus précisément, ce dispositif a pour objectifs stratégiques de :

- (I) Clarifier l'offre existante sur le territoire
- (II) Valoriser, mobiliser et évaluer l'existant
- (III) Organiser une veille

Le Réseau Parentalité Précarité de la Métropole Rouennaise s'est formé en 2022, grâce à la coopération de plusieurs professionnels du territoire : Département, Relais Enfants Parents en Milieu Carcéral et le Service de Prévention Enfance et Parentalité d'Emergence-s).

Le Réseau Parentalité Précarité en chiffres

- > 3 rassemblements du Réseau Parentalité Précarité et 60 participants en moyenne.
- > 9 champs d'action représentés (périnatalité, petite enfance, enfance, adolescence, social, santé, santé mentale, justice et éducation nationale).
- > 188 adhérents au Réseau Parentalité Précarité



Dispositif Ukraine

Depuis mars 2022, Emergence-s a créé un dispositif spécifique pour la prise en charge des populations déplacées d'Ukraine. Il s'articule autour de quatre axes :

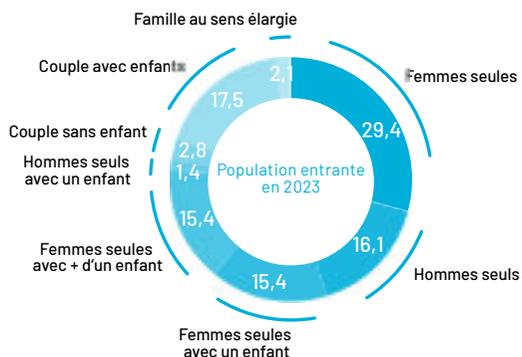
- > Le premier accueil
- > L'hébergement
- > L'orientation en IML
- > L'accompagnement Santé

Le premier accueil

Le premier accueil est le premier interlocuteur des personnes Ukrainiennes lors de leur arrivée sur le territoire. Sa première mission est de les inscrire sur le dispositif, puis de réaliser les démarches permettant d'ouvrir leurs droits auprès des administrations comme notamment la préfecture.

Ainsi, sur l'année civile, **143 personnes** ont sollicité le service pour une prise en charge soit une moyenne mensuelle d'environ 12 personnes par semaine.

Population entrante en 2023



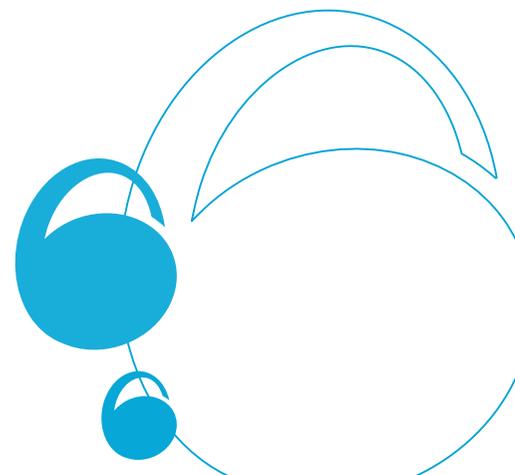
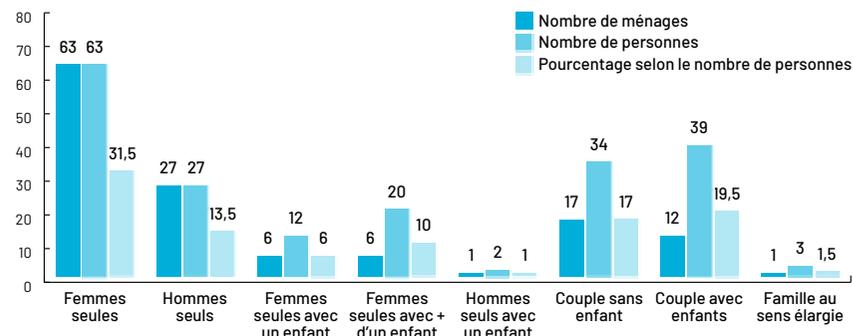
Ce sont des femmes seules qui ont majoritairement recouru au premier accueil. S'en suivent les hommes seuls, les femmes seules avec un enfant et les couples avec enfants. Les primo-admissions ont été régulières tout au long de l'année.

L'hébergement

Le nombre de personnes accueillies pour être hébergées est stable par rapport à 2022 autour de 185 personnes. La durée moyenne de prise en charge pour un ménage est d'onze mois et une semaine. La balance entre les orientations en logement en intermédiation locative, et les nouvelles arrivées régulières ne nous permet pas de diminuer l'hébergement sur le parc hôtelier.

Les femmes isolées représentent 31.5% des personnes hébergées ce qui rend complexe l'orientation vers l'intermédiation locative en raison de la rareté des petits logements (studios et T1) sur notre territoire.

Photographie public en hébergement

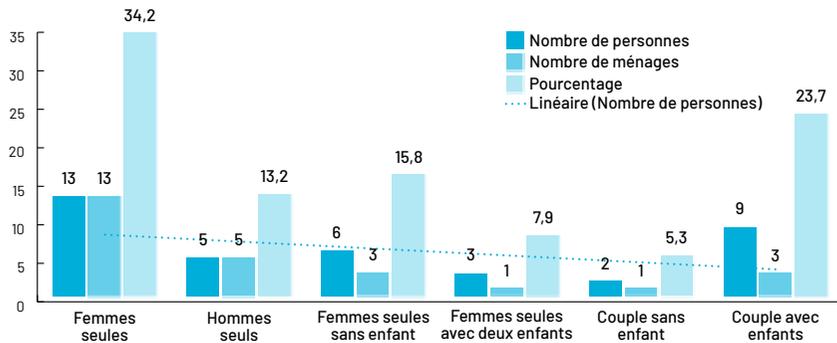


Emergence-s accompagne ces publics à leur insertion dans le droit commun. Au niveau professionnel, 13% de la population ont un emploi. La barrière de la langue explique ce faible taux. En revanche 26% d'entre eux sont en formation et tous les enfants sont scolarisés. De ce fait, nous pouvons considérer que 62% de ce public est actif. Aussi, pour tous ceux qui s'inscrivent dans une logique d'installation durable, notre objectif est de les accompagner vers l'autonomie dans le droit commun.

Situation au regard de l'insertion



Population hébergée sortante en 2023

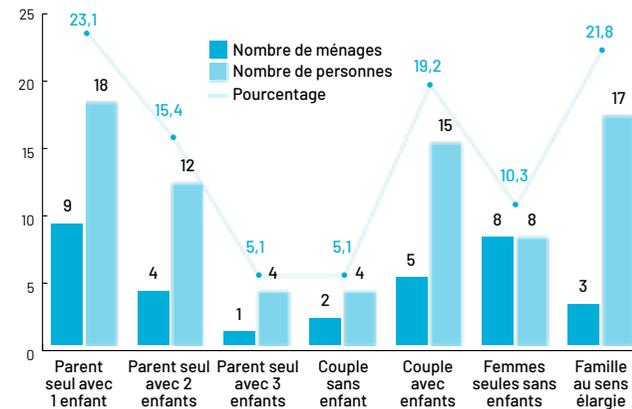


L'intermédiation locative

La capacité d'accueil sur ce dispositif est de 23 logements. 78 personnes ont le statut de sous locataires avec une moyenne d'âge de 48.2 ans pour les adultes et 14.2 ans pour les enfants. Les personnes qui y sont orientées, sont le plus souvent celles qui expriment le souhait d'une installation durable dans notre pays.

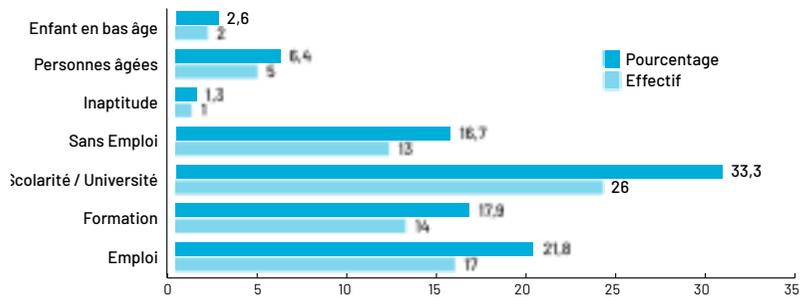
Les compositions familiales ayant eu accès au service de logement adapté sont principalement des parents seuls avec enfants ainsi qu'une famille au sens élargie du terme. Le travail d'accompagnement, réalisé en binômes, consiste à instaurer une dynamique socialement inclusive.

Typologie du public accueilli



La santé au cœur du dispositif Ukraine

Situation au regard de l'insertion professionnelle



Le témoignage de madame Gorria, infirmière du dispositif Ukraine :

« Je prends en charge leur santé physique et mentale tout en coordonnant leur parcours de soin. Leurs besoins sont très variés, certains sont en excellente santé mais d'autres, atteints de pathologies chroniques, ont forcément plus besoin d'aide dans leur parcours. Je reçois les patients en entretien infirmier soit à la demande de mes collègues travailleurs sociaux, soit à la demande des patients eux-mêmes, ou bien encore quand je le juge nécessaire.

Actuellement, je suis :

- 20 patients souffrant de pathologies chroniques
- 7 patients souffrant d'un cancer
- 7 patients ayant un suivi psychiatrique
- 2 patients sourds et muets
- chez les enfants: un suivi pour de l'autisme, 1 suivi neuro, 7 pour troubles du comportement, 1 grossesse en cours et 3 bébés déjà nés.
- 3 IVG ont eu lieu
- 3 HIV ont été diagnostiqués et sont en cours de traitement.

Nous avons malheureusement déploré le décès de 3 personnes.

Les familles endeuillées ont été accompagnées, épaulées et soutenues à la fois moralement mais aussi dans la réalisation de leurs démarches administratives. ARAMI (association rouennaise pour l'adieu aux morts isolés) a été présente aux côtés des familles et à nos côtés ce qui a permis des accompagnements d'une grande qualité.

Les réfugiés ukrainiens ont souvent besoin de soins dentaires, ces actes étant tous très chers en Ukraine, peu sont ceux qui y accédaient. Il a donc fallu se mettre en lien avec les cabinets de la métropole.

Pour tous les arrivants, il est nécessaire de faire rapidement une demande de CSS via un espace partenaire. 2 ans après les premières arrivées la gestion de ces dossiers CPAM reste compliquée et peu fluide. Les difficultés sont multiples, et se majorent quand le patient a été initialement immatriculé dans un autre département. Mais ce dispositif reste essentiel pour leur accès aux soins. Une fois ce médecin trouvé et le premier rendez-vous

réalisé, je coordonne leur parcours de soin et organise avec mes collègues la prise de rendez-vous chez les spécialistes et en assure le suivi.

Les patients sont tous reçus même brièvement et je leur distribue et remplis un passeport de santé édité par le Cegidd. Celui-ci permet leur suivi médical en France. Dans ce cadre nous discutons de leurs vaccinations.

Une radio pulmonaire est proposée à tous les nouveaux arrivants auprès du CHU. Le CLAT édite les ordonnances, organise le suivi des patients lorsque la radio détecte une anomalie et se met en lien avec moi pour les examens complémentaires.

Je propose aux patients des dépistages des maladies sexuellement transmissibles au Cegidd du CHU de Rouen s'ils le souhaitent.

Nous avons mis en place depuis le mois de septembre des ateliers proposés par le PACS (Point d'accès Citoyenneté Santé). Avec pour thème "qu'est-ce que la santé", "comment vivre à Rouen et en France", "le bien être, être bien avec soi et avec les autres"

Ces temps forts nous permettent de découvrir, de discuter en petits groupes avec nos patients ukrainiens et bien sûr leur permettent d'apprendre ou de consolider les connaissances qu'ils ont en matière de santé mais aussi notre façon de vivre en France.

L'idée de séances de sport collectifs encadrées a émergé lors de ces ateliers.

Depuis le mois de novembre, une fois par semaine, encadrés par un coach diplômé et l'équipe d'Emergency-s il est proposé une séance de Cross Fit à tous les réfugiés ukrainiens.

Mon activité au sein du dispositif reste très variée et très riche. Elle permet aux réfugiés ukrainiens, si besoin une prise en charge médicale et pluriprofessionnelle de qualité.

Mon poste IDE me permet aussi au quotidien d'analyser leurs réels besoins au regard de leurs demandes et de ne pas emboliser des professionnels de santé déjà bien occupés sur notre métropole.

Je peux aussi le cas échéant réaliser directement des soins relevant de ma compétence auprès de la patientèle relevant du dispositif Ukraine ».



Perspectives

Au vu des évolutions des politiques publiques ainsi que le lancement du plan de retour à l'équilibre associatif amorcé en 2023, le pôle hébergement-logement doit s'inscrire dans un tournant décisif, marqué par la mise en place d'évolutions significatives.

Ces évolutions envisagées concernent :

- > L'hébergement d'urgence avec l'arrêt des CHRS hybrides et la réunification des places d'urgence dans une entité distincte,
- > L'évolution du CHRS URAS en pension de famille et résidence accueil où sera adossé un service d'aide à domicile,
- > La fusion du CHRS Cèdres Hommes et CHRS Cèdres Femmes-Enfants pour un CHRS Cèdres mixte (hommes et femmes isolées)
- > Le développement de l'hébergement diffus avec la transformation de places collectives en places diffus
- > Le développement du service de prévention enfance et parentalité avec la création d'un centre de prévention enfance et parentalité (ouverture d'un accueil de jour et adossement des places urgence famille)

A ces évolutions, ajoutons la réforme de la tarification ainsi que les évaluations externes que le pôle devra anticiper dès 2024.

En réponse à ces défis, nous envisageons l'avenir comme un défi stimulant, une opportunité de réinventer nos services et de renforcer notre engagement envers les personnes que nous accompagnons au quotidien.

Le pôle est déterminé à :

- > Analyser en profondeur les tendances actuelles et les prévisions politiques pour anticiper les besoins futurs en matière d'hébergement d'urgence et d'insertion
- > Collaborer étroitement avec les parties prenantes pour développer des stratégies qui répondent aux exigences tout en restant fidèles à nos valeurs
- > Explorer de nouvelles avenues pour diversifier nos sources de financement et assurer la pérennité des dispositifs
- > Investir dans la formation du personnel pour garantir une qualité de service face aux enjeux de demain

En somme, le pôle hébergement-logement s'engage à s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue et d'innovation afin de faire face aux défis avec résilience et efficacité.

La santé au cœur de l'humain

Pôle
Santé



Les établissements médico-sociaux

Les Lits Halte Soins Santé



Rappel : 21 places réparties sur 4 sites d'hébergement dotées d'une infirmerie : foyer abbé Bazire, Domaine des Tilleuls, CHRS des Cèdres et de l'URAS. L'établissement LHSS est missionné pour l'accueil et l'accompagnement de personnes sans domicile fixe ayant une pathologie aiguë somatique ou psychique ne relevant pas ou plus d'une hospitalisation. Une équipe pluridisciplinaire met en œuvre un accompagnement médico-psycho-social ayant pour but principal d'inscrire la personne dans un parcours de soins et d'hébergement.

Focus

Prévention, promotion et éducation à la santé au sein des LHSS

> Prév'en Seine, un outil de prévention et promotion de la santé bénéfique aux résidents des LHSS

L'action Prév'en Seine s'est ouverte plus largement en 2023 à l'ensemble des personnes accueillies sur les sites d'hébergement rouennais d'Emergence-s après une première année de fonctionnement orientée uniquement sur les Cèdres. Cette évolution a permis notamment de proposer une offre en prévention et promotion de la santé aux résidents rouennais accueillis sur des places LHSS. Isabelle Cocagne, accompagnante éducative et sociale, a pu mobiliser 15 résidents LHSS en 2023 sur l'action Prév'en Seine. Elle constate que les fragilités du public appellent souvent à un accompagnement physique pour lever les freins à une première participation sur l'action. Par la suite, certains résidents se mobilisent seuls pour se rendre sur les activités.

Ainsi, les résidents LHSS ont pu bénéficier en 2023 des diverses activités mises en place par Ouafah Mecellem, la coordinatrice de l'action : renforcement musculaire à l'Espace Gymnique Rouennais, équithérapie via le club Cheval Espérance, séances de sophrologie, ateliers cuisine, sorties à la piscine... Cette approche douce de la santé vient compléter l'accompagnement médico-social mené par l'équipe LHSS et produit souvent des effets très positifs : remobilisation, mieux-être, convivialité, réassurance, rupture de l'isolement.

Témoignage de M. V, résident LHSS aux Cèdres ayant bénéficié de Prév'en Seine

Hébergé en LHSS depuis plusieurs semaines, je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers tout le personnel qui a contribué à l'efficacité de mes soins et au confort de mon séjour.

J'ai participé aux différentes activités proposées par Prév'en Seine, telle que l'équithérapie. Lors de ma première visite, une intervenante m'a enseigné avec patience les techniques de brossage des chevaux. Lors de ma seconde visite, j'ai appris à monter et à diriger un cheval. J'ai trouvé ces expériences amusantes, éducatives et relaxantes, et j'espère pouvoir réitérer l'expérience en plein air par beau temps. J'ai ensuite participé à deux séances de sophrologie, une pratique de relaxation qui suscite un vif intérêt pour son apprentissage et son application. Guidé par la coach, j'ai pu explorer des techniques visant à favoriser le bien-être et à atténuer le stress. Il ne faut pas oublier les ateliers de cuisine du monde animés par Ouafah, qui se tiennent toujours dans un esprit chaleureux et amical. Lors de ces rencontres, le partage, l'apprentissage, la diversité et la curiosité sont toujours au cœur de l'expérience.

> Les LHSS, une halte propice à l'éducation à la santé

Au-delà du soin technique, et au même titre que la prévention et la promotion de la santé, l'établissement LHSS se doit de mettre en œuvre une dynamique d'éducation à la santé dans le but de renforcer l'autonomie des personnes dans la gestion de leur santé. Les infirmières des LHSS s'investissent pleinement dans cette tâche après avoir évalué l'état sanitaire de la personne, son degré d'autonomie et ses connaissances sur sa situation médicale.

L'éducation à la santé peut recouvrir divers types d'interventions en fonction du profil des résidents et des problématiques de santé rencontrées. Concrètement, il est souvent mené par les infirmières un apprentissage autour de la gestion du traitement médical permettant de développer les capacités des personnes à mieux connaître leurs médicaments, leur posologie, leurs effets et leurs éventuels risques. Un accompagnement est ensuite mené pour habiliter certaines personnes dans la préparation de leur pilulier. Des interventions sont dirigées également pour renforcer l'autonomie des résidents LHSS présentant des pathologies chroniques. C'est souvent le cas pour les personnes diabétiques pour lesquelles il est important de les autonomiser dans le suivi de leur taux de glycémie et le dosage d'insuline.

L'établissement LHSS étant une halte provisoire dans un parcours résidentiel complexe, l'éducation à la santé à tout son sens de ce contexte car elle favorise la reprise d'autonomie sur le plan médical et permet souvent aux personnes de mieux accepter leurs problèmes de santé et de gérer plus sereinement les impondérables en matière de suivi et de traitement.

Les Lits d'Accueil Médicalisés

2022

23

personnes accueillies

2023

27

personnes accueillies

15 places accessibles sur orientation médico-sociale : un établissement dédié aux personnes atteintes de pathologies lourdes et chroniques, initialement inscrites dans des parcours de rue et/ou du dispositif AHI et nécessitant désormais une prise en charge médico-sociale renforcée.

La médiation par l'animal, une approche alternative du soin

Mélanie Heu, infirmière de nuit aux LAM, s'est formée à la médiation par l'animal en 2019. En duo avec son berger australien, Oliver, elle propose ses services aux résidents des LAM depuis 2023. La médiation par l'animal est une pratique socio-thérapeutique visant à faciliter la communication, le développement ou la réadaptation de personnes fragilisées. Cette médiation est en totale adéquation avec le projet d'établissement des LAM : les activités socio-thérapeutiques menées par l'équipe ou des intervenants extérieurs sont essentielles pour compléter l'approche plus médicale de soin.

Qu'est ce que la médiation par l'animal ?

Je dirai que c'est une approche non médicamenteuse du soin qui permet de revaloriser des personnes fragilisées. La présence animale est utilisée comme une médiation afin de favoriser la communication et la réadaptation. L'animal par sa neutralité et sa bienveillance permet à certains résidents de sortir de l'isolement, à d'autres de développer ou maintenir leur autonomie et pour l'ensemble des personnes c'est une activité apaisante où la dimension du plaisir est à portée de main.

Comment se déroule une séance ?

Avec les résidents des LAM, compte tenu des difficultés de mobilisation, je ne travaille pas à partir de séances types, le groupe est mouvant du fait de la motivation fluctuante ou des impératifs en matière de RDV médicaux. Oliver et moi nous adaptons aux profils des personnes et au nombre de participants. Certains temps forts reviennent tout de même souvent : le bonjour, les soins de l'animal, les jeux. La dimension collective est importante et à travers la présence du chien les personnes sont plus ouvertes, bienveillantes et attentionnées aux autres. Quand le temps le permet, j'organise une séance en extérieur, en forêt par exemple. C'est un moyen de faire sortir les résidents et de pratiquer une activité physique douce en se baladant, Oliver motive les résidents à marcher, chacun à son rythme. Il m'arrive également de mener des séances plus individualisées en passant de chambre en chambre avec Oliver pour favoriser des moments plus personnels.



Quels sont les effets de cette activité sur les résidents que vous avez pu observer ?

J'observe que les résidents durant les séances sont moins autocentrés sur eux-mêmes, il y a une ouverture aux autres plus perceptible comparativement à la vie quotidienne en collectivité. Travaillant également aux LAM en tant qu'infirmière, je découvre des traits de leur personnalité qu'on ne retrouve pas nécessairement au quotidien. L'entraide, l'écoute et la convivialité sont au RDV. L'activité facilite également la revalorisation personnelle ou via le collectif. Je note aussi des impacts en matière de bien-être, notamment pour les personnes atteintes de troubles neurologiques et cognitifs pour lesquelles j'observe un apaisement et une plus grande capacité à gérer les frustrations durant la séance. Enfin, la médiation par l'animal apporte de la tendresse : de nombreux résidents sont dans une situation de manque affectif, Oliver vient combler momentanément ce déficit souvent prégnant que les professionnels ne peuvent satisfaire.



Pôle
Santé



Les accompagnements aux soins

Les équipes mobiles LHSS

LHSS mobile agglomération rouennaise



LHSS mobile en milieu rural



Quelques chiffres sur 2023

- > Une moyenne de 1000 km parcourus mensuellement.
- > 15 personnes accompagnées
- > Répartition femmes et hommes : 5 femmes - 10 hommes
- > 3 sorties dans l'année

la création d'une équipe mobile en milieu rural

La mise en œuvre de l'activité des Lits Halte Soins Santé mobile en milieu rural a débuté au mois de septembre 2023. Elargir cette modalité d'intervention à des territoires ruraux constitue une logique de réponse prenant en considération les particularités de ces territoires et de ses habitants, qui pour certains, sont identifiés comme éloignés des soins et/ou dits invisibles. L'objectif pour cette typologie de publics est, par la mobilisation de « l'aller vers » de leur permettre de reprendre un parcours de soins en réduisant le non recours aux soins.

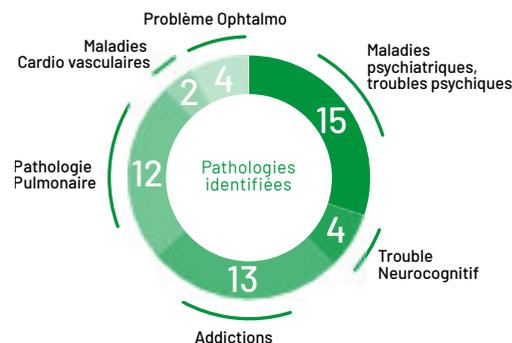
> Binôme intervenant : le binôme est constitué d'une infirmière coordinatrice et d'une travailleuse sociale (qualifiée sur l'accompagnement des personnes présentant des conduites addictives/troubles de l'usage des substances).

> Zone et territoire de déploiement de l'activité : un vaste territoire Yvetot/Fécamp/Saint Valéry en Caux. Le démarrage de l'activité s'est d'abord concentré à partir de Yvetot et communes avoisinantes dans une phase de démarrage et de présentation de l'action aux acteurs du territoire.

Pathologies des personnes accompagnées

Les évaluations en lien avec l'état de santé (passé ou actuel) des personnes rencontrées font apparaître des problématiques de santé plurielles. L'ensemble des personnes rencontrées présentent toutes un trouble psychique ou psychiatrique. Nous retrouvons dans 60% des cas une comorbidité de type troubles à l'usage de substances (alcool, tabac, stupéfiants...). Enfin d'autres pathologies sont aussi repérées et cumulatives aux problématiques précédemment citées.

Nature de l'habitat des personnes accompagnées



Nature de l'accompagnement et de l'activité déployée par le binôme d'intervenants

Le binôme d'intervenants décline son action selon des interventions structurées :

Cadre de réalisation de l'accompagnement :

- > Les entretiens d'évaluation sont réalisés en binôme.
- > Les entretiens suivants peuvent être assurés en individuel ou en doublon selon les besoins et domaines de compétences à mobiliser.

Modalités d'intervention auprès des personnes accompagnées :

- > Entretien au bureau
- > Visite à domicile, dans les lieux d'hébergement, les institutions sociales (CMS, CCAS...)
- > Accompagnement physique dans des lieux de soins et de consultations, et/ou pour la réalisation de démarches administratives et sociales.
- > Rencontre dans des lieux extérieurs : rue, jardin/parc...
- > Rencontre dans des lieux tiers : café, bistrot

Nature des accompagnements : les accompagnements réalisés par le binôme d'intervenants se déclinent sous différentes formes :

- > Entretien d'évaluation, entretien d'écoute, définition d'un projet d'accompagnement.
- > Information de type : éducation et promotion à la santé et/ou réduction des risques en addictologie
- > Les accompagnements physiques nécessaires dans le parcours élaboré

La modalité d'intervention spécifique de cette intervention en milieu rural fait apparaître certains constats :

- > Les problèmes de mobilité des personnes rencontrées avec un sous-équipement en termes de réseaux de transport en commun.
- > Les carences sur les territoires ruraux d'équipements et de lieux de soins nécessitant des consultations sur des territoires urbains et imposant des accompagnements physiques.
- > Des dispositifs d'hébergement peu développés, obligeant les personnes rencontrées à devoir envisager de quitter leur territoire de vie.



L'Equipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité

5 personnes ont bénéficié de l'intervention de l'ESSIP en 2023

Le Pôle Santé se dote d'une nouvelle offre de soins en 2023

En mars 2023, l'ARS Normandie a publié un appel à projet pour la création de 7 places d'ESSIP, dans le cadre d'une impulsion nationale visant le déploiement d'une offre médico-sociale spécialisée vers les personnes précarisées sur territoire de la Métropole Rouen Normandie. Cet appel à projet a retenu l'attention d'Emergence-s du fait de notre expérience dans le secteur médico-social et des besoins repérés en matière de soins infirmiers, relationnels et de confort. Ces observations concernent des situations assez diversifiées tels que les sorties d'hospitalisation, la perte momentanée ou persistante d'autonomie, le besoin de soins ponctuels soit pour un public sans droit (couverture maladie, APA ou PCH), soit pour des personnes qui adhèrent difficilement aux soins ou encore celles qui vivent dans des conditions très précaires (rue, squat, ...).

Emergence-s s'est donc mobilisée durant plusieurs semaines afin de déposer en mai 2023 une réponse à cet appel à projet. Pour ce faire, nous avons sollicité plusieurs professionnels en interne et organisé des temps de rencontres partenariales afin de co-construire le projet et d'apporter une réponse correspondant aux besoins repérés.

En juillet 2023, un agrément pour une durée de quinze ans a été publié par l'ARS Normandie autorisant l'association Emergence-s à porter cette activité. Le service a officiellement ouvert en novembre 2023, après un processus de recrutement de deux infirmières, dont une coordinatrice, et d'une aide-soignante. La sollicitation du travailleur social de l'équipe LHSS mobile est possible si besoin de soutenir les personnes dans leurs démarches administratives.

L'ESSIP dispense, sur prescription médicale, des soins infirmiers et des soins relationnels à des personnes très démunies ne relevant pas du droit commun. Les interventions s'inscrivent dans une démarche « d'aller vers ». Elles visent à répondre aux problématiques des publics accueillis dans les structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion (centre d'hébergement d'urgence, CHRS, ...) ou qui sont contraints de vivre à la rue ou en squat, faute de solutions d'hébergement ou de logement adaptées à leur situation.

La temporalité de la prise en soins peut s'étaler sur plusieurs mois afin de permettre l'instauration d'une relation de confiance avec les personnes accompagnées. Les professionnels sont en activité du lundi au vendredi. Si la situation nécessite une prise en soins les week-ends et jours fériés, un relais est organisé auprès du SPASAD LAJOSA, cette intervention est formalisée par une convention partenariale.

En 7 semaines d'activité, fin 2023, l'ESSIP est intervenue auprès de 5 personnes, 1 femme et 4 hommes : 2 vivaient en pension de famille, une était prise en charge dans un CADA diffus, une vivait en hôtel via le dispositif PMA et une dernière n'avait pas de solution d'hébergement.



L'activité infirmière en centre d'hébergement



L'activité infirmière en centre d'hébergement vient compléter l'intervention des travailleurs sociaux. Coordination du parcours de santé, accompagnements physiques aux RDV médicaux, écoute, soins, gestion des traitements, prévention et éducation à la santé, ... autant de fonctions fondamentales pour améliorer ou stabiliser la santé des personnes accueillies, sans oublier la dimension partenariale, nécessaire à la mise en place d'accompagnements sur mesures du public.

L'intervention d'une kinésithérapeute au CHRS de l'URAS

Depuis près de 10 ans, Fabienne Giralte, kinésithérapeute libérale, intervient sur le site de l'URAS pour contribuer à la rééducation fonctionnelle et au mieux-être des résidents. Actuellement, elle est présente 4 matinées par semaine au sein de ce centre d'hébergement.

Quelle est votre approche du soin avec les résidents de l'URAS ?

Il est important de respecter les besoins et attentes de chaque personne au-delà de la prescription médicale. Tisser une relation de confiance est essentielle. Il est nécessaire de faire un pas de côté en tant que soignant avec ce public, sortir du formatage de la formation. J'ai appris à accepter qu'il faut plus de temps pour obtenir des résultats, les travailleurs sociaux et l'infirmière m'ont aidée à comprendre cela.

Comment travaillez-vous concrètement avec les résidents de l'URAS ?

L'organisation des séances est collective mais j'ai un programme individualisé avec chacun en fonction de leurs problématiques. Les résidents sont motivés par le collectif, il y a une dynamique très positive marquée par une valorisation des uns envers les autres. De mon côté, je commence par un bilan individuel, je pose ensuite des objectifs et des moyens.



Quels types de rééducation sont courants avec ce public ?

En 2023, j'ai accompagné 14 personnes pour 1371 actes de kiné : 36% des résidents ont eu besoin d'une rééducation neurologique (en lien avec une polynévrite, une hémiplegie, ...), 22 % ont bénéficié de séances pour soigner un problème traumatologique (chute), 22 % pour des difficultés respiratoires (cancer, bronchites chroniques, ...) ou cardio-respiratoires et 50% pour des problèmes rhumatologiques liés au vieillissement prématuré (arthrose, raideur articulaire, ...).

Je vise souvent des objectifs fonctionnels pour faciliter la vie quotidienne des résidents : pouvoir s'habiller seul, améliorer la qualité du déplacement, savoir monter et descendre les marches, augmenter le périmètre de marche. Je recherche à réduire les tensions, les douleurs pour que les résidents refassent confiance en leur corps et se reconstruisent une identité corporelle. L'idée étant de leur permettre de refaire des activités physiques, d'entrevoir des possibles, de préparer les résidents à la sortie de l'URAS.



Le soutien psychologique



« Toutes les violences ont un lendemain » (Victor Hugo)

Cette année 2023 marquée par les sujets, diversement abordés, de la Violence et des Violences au sein de notre société et des familles, ont marqué aussi notre activité professionnelle à bien des égards.

Les interventions conjointes au sein du CPCA en direction d'auteur(e)s de violences conjugales & du SPEP en direction des femmes victimes de VIF, sont venues abondamment nourrir une réflexion et vérifier des éléments démontrés dans différentes sources littéraires et médiatiques : l'impact des violences subies dans l'enfance.

Sous forme de retentissements pour certains, d'échos pour d'autres, les violences subies dans l'enfance, s'illustrent dans leur vie d'adulte ; adultes que nous accompagnons au sein de l'association Emergence-s.

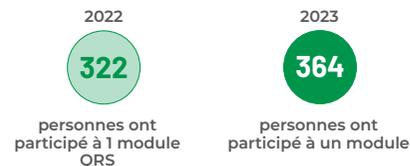
Certains, dans un cadre de conscientisation des actes posés et de prévention à la récurrence; d'autres, dans un cadre sécurisant proposé, pour se poser et s'apaiser en situation de crise aiguë. Pour chacun, il s'agira de mettre des mots et tenter de comprendre pour un « plus jamais ça ».

La pluralité de nos accompagnements proposés au sein d'Emergence-s, vient se dire ici dans ce focus sur cette partie du public accueilli, qui ne pourrait s'agir sans la pluridisciplinarité des professionnels présents. Accompagner les conséquences dévastatrices sur la santé physique et mentale des victimes de violence, et/ou apporter une écoute s'inscrivant dans une neutralité bienveillante aidant à l'élaboration psychique des auteur(e)s d'actes de violence.

Si les professionnels sont là, ne sous-estimons pas, la violence des récits et leurs impacts. L'importance du travail d'équipe, du soutien dans les échanges et ce sentiment de faire corps est à souligner dans toutes les situations rencontrées et doit être présent.

Etre soutien et être soutenu n'est alors pas à dissocier dans notre cadre d'intervention.

La prévention et la promotion de la santé



QRS et l'approche ludique pour parler santé !

QRS a pour mission de sensibiliser des personnes souvent éloignées de la prévention et du soin à la prise en compte de leur santé (chantiers d'insertion, pensions de famille, public jeune, public migrant...). Suivant les sites d'interventions, les publics sont obligés de participer aux séances ou simplement conviés. Une approche conviviale et ludique permet de les mobiliser, de lancer une dynamique de groupe, de faciliter leur participation. Jeux pédagogiques et techniques d'animation sont sélectionnés par l'intervenante QRS suivant les thématiques choisies ou les compétences psychosociales à développer. Ces dernières constituent un facteur clé de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale.

Parmi les incontournables, on retrouve le photolangage® « Interculturalité et santé » pour définir les contours de la santé et apprécier les sujets qui pourraient intéresser les personnes. Aussi, le jeu Dr Good ! qui prend la forme d'un quiz santé (600 questions/réponses autour de 6 thématiques santé) permet d'aborder des thématiques santé variées.



D'autres outils ont le double avantage de se concentrer sur les compétences psychosociales et de constituer des introductions à une thématique. Le jeu Totem par exemple cible l'estime de soi. Pour animer un temps du type « météo des émotions », le jeu Dixit est idéal car il permet un travail sur l'identification et la gestion des émotions.

Par ailleurs, des jeux pédagogiques centrés sur une thématique peuvent être empruntés auprès de Promotion Santé Normandie pour compléter le vivier d'outils à disposition de l'intervenante QRS.

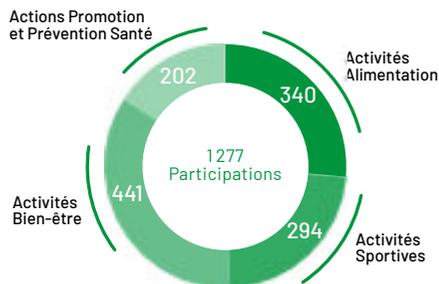
Quant aux techniques d'animation, elles peuvent prendre plusieurs formes comme un simple brainstorming ou l'utilisation de post-it pour définir les contours d'une intervention et percevoir les connaissances et représentations des personnes. Elles peuvent être également mises en œuvre lors d'un jeu d'interconnaissance pour que le groupe se découvre en début de séance.

Tous ces outils ou techniques d'animation ont pour objectif commun d'inciter les personnes à s'exprimer, à partager avec le groupe pour permettre des échanges constructifs et créer une ambiance conviviale.

En 2024, il s'agira de continuer à dynamiser les séances avec des activités permettant au public de se mettre en mouvement, d'être davantage actif.



Prév'en Caux



Au-delà de la part de l'offre reconduite de par une utilité / efficacité approuvée, si on parle des cafés/débats thématiques dépistages, concours cuisine ou autre rendez-vous tennis par exemple, les nouveautés 2023 peuvent se décliner en 3 mots :

Inventivité : du fait de la maturité acquise de l'action, il a été décidé cette année d'intégrer une nouvelle offre à Prév'en Caux. Redynamiser l'action, raviver l'attractivité, susciter la curiosité ont été une attention de tous les jours. Lumino-relaxation & musico-relaxation (99 personnes ont pu exprimer les bénéfices psychiques et sur le plan émotionnel de ces activités), équitation (6 séances qui ont profité à 39 participants) sont quelques exemples qui ont d'abord intrigué, puis rapidement trouvé leur public.

Rythmicité : une réflexion a été portée sur la rythmicité des différentes offres. One shot, récurrence, fréquence, planification, chaque offre est pensée avec la rythmicité la plus adaptée au regard des retours d'expériences ou d'un attendu spécifique. Recueil des intentions du public, mobilisation logistique et organisationnelle, coût, participation financière ou gratuite, effet attendu, sont autant de paramètres croisés qui dictent le choix qui sera fait. La piscine par exemple est proposée sur un cycle court avec séances hebdomadaires, le tir à l'arc est proposé 1 à 2 fois l'année car attractif sur du « one shot » mais pour lequel il est difficile de fidéliser le public.

Multiplicité : conséquence d'une rythmicité ajustée et maîtrisée, Prév'en Caux a gagné en agilité et peut plus facilement se moduler au long cours au gré d'évolutions ponctuelles non anticipées du public (âge, genre, caractéristiques), mais aussi au gré de demandes explicitement formulées par le public. L'équitation adaptée par exemple est une activité insufflée par plusieurs bénéficiaires.

Témoignage de Sylvie : locataire de la pension de famille, 26 participations à l'offre Prév'en Caux en 2023

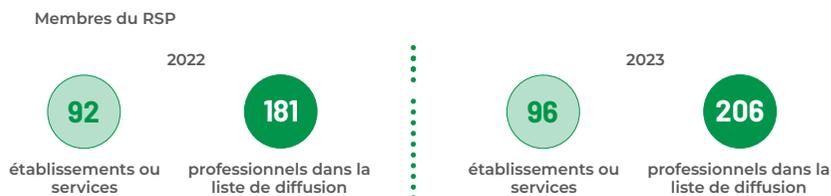
Ce que je préfère ce sont les activités bien-être ». « J'aime fabriquer moi-même les petits produits en atelier socio-esthétique ». « Maintenant je veux prendre soin de moi, je fais ce qu'il faut pour ma santé également. Je vais chez le dentiste, j'ai fait une mammographie, je fais tous les examens nécessaires



Prév'en Seine



Le Réseau Santé Précarité



Créateur de liens entre les champs de la santé et du social, le Réseau Santé Précarité (RSP) a pour finalité de favoriser l'accès aux soins des personnes en situation de grande précarité. Espace d'échanges entre les professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social, mais également entre les institutions et les acteurs de terrain, le Réseau Santé Précarité permet de travailler conjointement à la réduction des inégalités sociales de santé.

2023, année du 1er forum partenarial du Réseau Santé Précarité

En fin d'année 2022, le Réseau Santé Précarité a souhaité mettre en place un grand temps événementiel, regroupant l'ensemble de ses membres et partenaires. L'objectif de cette journée était de réunir les acteurs constituant le RSP afin de favoriser l'interconnaissance et la visibilité des partenaires qui nourrissent la dynamique du réseau. Au-delà des enjeux de rencontre et d'échanges, cette journée devait constituer une parenthèse dans les missions quotidiennes pour réfléchir et penser ensemble ce qui fait réseau ; les enjeux du travail collégial, ses bénéfices sur les pratiques professionnelles et l'accompagnement de nos publics.

Après 6 mois de planification, d'organisation et de sollicitation de nombreux partenaires, le premier forum du Réseau Santé Précarité s'est tenu le 15 juin 2023 à la Halle aux Toiles de Rouen, avec le soutien de l'ARS Normandie et la Ville de Rouen.

Au programme du forum : les interventions de Julie SOUSTRE, philosophe, et du Réseau Santé Solidarité de Lille, sur le thème du travail en réseau, de la théorie à la pratique.

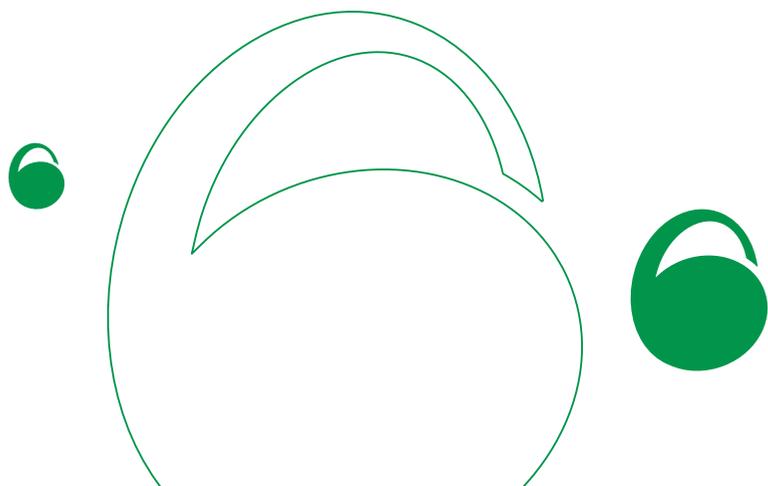
La deuxième partie de la journée comprenait un village des partenaires regroupant 30 structures métropolitaines auprès desquelles les participants ont pu recueillir contacts, documents et informations : AIDES ; l'Armée du Salut ; Ateliers Santé Ville (Rouen, Canteleu) ; l'Autobus Samu Social ; CAPS ; Carrefour des Solidarités ; CEGIDD Elbeuf ; CLIC des Aînés de la Ville de Rouen ; CPAM ; Emergence-s (Pôle Santé, Prev' Parentalité) ; France Terre d'Asile ; Inseraction ; La Boussole ; La Passerelle ; La Ligue Contre le Cancer ; Médecins du Monde ; l'Œuvre Normande des Mères ; PASS du CHI Elbeuf ; PASS du CHU Rouen ; Planeth Patient ; Planning Familial ; Réseau Santé Sexuelle ; Relais Accueil des Gens du Voyage ; Réseau Parentalité Précarité ; Secours Populaire ; UC-IRSA.



Le bilan de cette journée fait état de 212 inscriptions pour 173 personnes ayant émergé. Le nombre total de participants a toutefois dépassé ces chiffres et est estimé à environ 250 personnes. Parmi elles, nous avons recensé 40% de travailleurs sociaux, 19% de professionnels de santé et 15% de personnel d'encadrement.

De nombreux professionnels n'ayant aucune connaissance de l'existence du Réseau ont répondu présents pour le découvrir. Les participants ont notamment apprécié l'originalité de l'approche philosophique de Julie Soustre concernant le travail en réseau, la richesse des apports et la prise de hauteur par rapport au terrain.

Le village des partenaires durant l'après-midi était fortement attendu, 91% des participants ont exprimé qu'ils avaient une meilleure connaissance des ressources existantes en MRN à l'issue de la journée. Une présentation plus exhaustive du RSP aurait toutefois été appréciée. Les questionnaires de satisfaction relatifs à ce forum du RSP objectivent globalement des retours très positifs et la préconisation de renouveler ce type d'événement de façon régulière. Ainsi, le comité de pilotage du RSP a d'ores et déjà validé la tenue d'un événement similaire pour fêter les 10 ans du RSP en 2026.



Perspectives

Les activités des professionnels investis sur le pôle santé, qu'ils soient engagés sur le versant médico-social ou celui de la prévention et de la promotion de la santé, sont fortement impactées par les évolutions organisationnelles, réglementaires et conjoncturelles des politiques nationales et locales de santé et/ou de solidarité. Le contexte actuel de fragilité des secteurs de l'hébergement social et de la santé expose ces professionnels, comme beaucoup d'autres, à des injonctions paradoxales ou des limites d'interventions pouvant questionner le sens de leur travail. Un enjeu est donc prégnant, celui d'accompagner individuellement et collectivement l'ensemble de ces professionnels dans leurs pratiques tout comme dans leurs réflexions, leurs projets, leurs ressentiments ou leurs incertitudes. Je remercie sincèrement celles et ceux qui sont engagés au sein du Pôle Santé et qui garantissent au quotidien des interventions de qualité auprès des populations les plus précaires.

2023 a été une année partagée entre la structuration du Pôle Santé et son développement : conventionnements avec le CHU et l'Autobus Samu Social, réactivation de la démarche qualité aux LAM, création de l'ESSIP et d'une équipe mobile LHSS en milieu rural, contractualisation sur 3 ans avec le Département 76 concernant QRS, intervention en rue de l'équipe LHSS mobile rouennaise, organisation du 1er Forum partenarial du RSP, ... Autant de projets qui viennent renforcer l'offre de service du Pôle Santé sur les territoires et qui développent les relations partenariales pour apporter des réponses les plus adaptées possibles à des publics de plus en plus diversifiés.

2024 s'annonce comme une année importante à plusieurs niveaux.

Les établissements médico-sociaux LAM et LHSS doivent anticiper les évaluations externes prévues en 2026 en travaillant un plan d'amélioration continue qui doit répondre au référentiel d'évaluation de la Haute Autorité de Santé. Une dynamique est déjà lancée sur les LAM et sera bénéfique pour les LHSS notamment en ce qui concerne le volet protocolisation.

L'activité de l'ESSIP, qui a vu le jour en novembre 2023, va monter en charge progressivement et les premiers retours d'expériences devraient nous permettre d'ajuster l'organisation et le fonctionnement mis en place. Quant à l'équipe mobile LHSS en milieu rural, en activité depuis septembre 2023 principalement sur le territoire d'Yvetot, il s'agira d'étendre son périmètre d'intervention plus largement sur le Plateau de Caux Maritime (Fécamp, St Valéry en Caux, Bacqueville en Caux).

S'agissant du Réseau Santé Précarité, celui-ci va lancer une dynamique de travail sur l'interconnaissance des acteurs du social, du médico-social et du sanitaire. Un groupe de travail va être constitué afin de penser puis mettre en œuvre des outils permettant aux acteurs de développer leurs connaissances sur les dispositifs « santé » existants en MRN. Il sera question également pour le RSP, d'évaluer l'expérimentation de la mise à disposition d'un outil d'interprétariat instantané auprès des professionnels de santé libéraux et des intervenants médico-sociaux.

Les actions de soutien psychologique, de prévention et promotion de la santé et l'activité infirmière en centre d'hébergement représentent une offre de services éminemment importante au sein et en dehors de l'association. Elles viennent apporter des réponses aux besoins du public, là où le droit commun n'intervient pas, là où les dispositifs et campagnes nationales n'ont que très peu d'effets. Ainsi, le Pôle Santé continuera en 2024 à proposer une offre de service diversifiée aux personnes les plus éloignées de la prévention et du soin.



L'emploi au cœur de l'insertion

Pôle
insertion
socioprofessionnelle



Insertion Socioprofessionnelle

Service Insertion par l'Activité Economique (ACI et PHC)

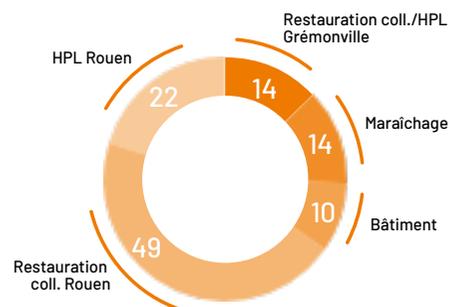
Postes agréés en simultané

	ACI Grémonville	ACI Rouen
Bâtiment		10 CDD-I CVG 7.08 ETP
HPL		22 CDD-I CVG 16.42 ETP
Restauration collective	14 CDD-Insertion 10.45 ETP	49 CDD-I CVG 36.60 ETP
Maraîchage BIO	14 CDD-Insertion 10.45 ETP	
Activités PHC		20 CDD-I PHC /an * 2 à 2.5 ETP
Total	28 CCD-Insertion 20.90 ETP	81 CDD-I CVG 60,1 ETP
Total	109 CDDI - 81 ETP (dont 3.5 CDI-Inclusion**)	

CVG = Collectif Vers l'accompagnement Global
PHC = Premières Heures en Chantier

*Les postes PHC ne sont pas fléchés dans la convention ACI et n'entrent pas dans la ventilation des ETP en termes d'activité à part entière
**La convention comprend 3.5 ETP de CDI Inclusion : pour des personnes âgées d'au moins 57 ans, ayant effectué un parcours d'au moins 12 mois en SIAE, étant en fin de parcours IAE et toujours salarié d'une SIAE, et étant en situation de grande fragilité sur le marché de l'emploi

Répartition des 109 postes agréés par activité



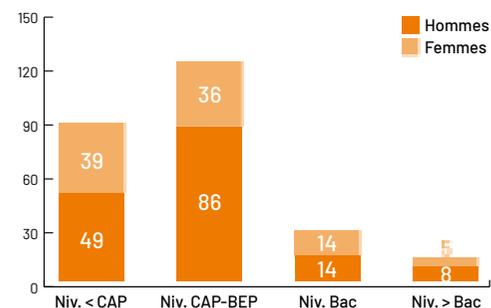
124 salariés accompagnés en moyenne par mois

251 salariés accompagnés en file active : + 12.5% / 2022 et + 24% / 2021

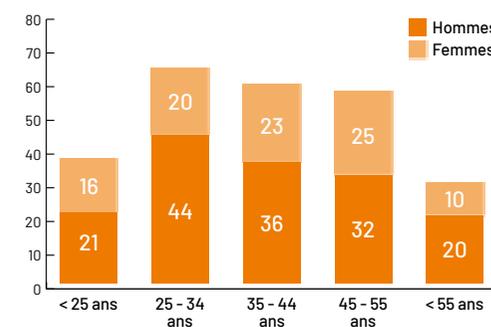
Dont :

- > 46.22% de BRSA en file active
- > 44.88 % de BRSA recrutés (37.10% en 2022) / taux de 65% BRSA conventionné avec le CD76
- > 157 hommes (62.5%) et 94 femmes (37.5%)
- > 126 embauches (99 en 2022) : 71 ACI Rouen + 11 PHC + 44 ACI Grémonville
- > 128 sorties (107 retenues dans le calcul des résultats)

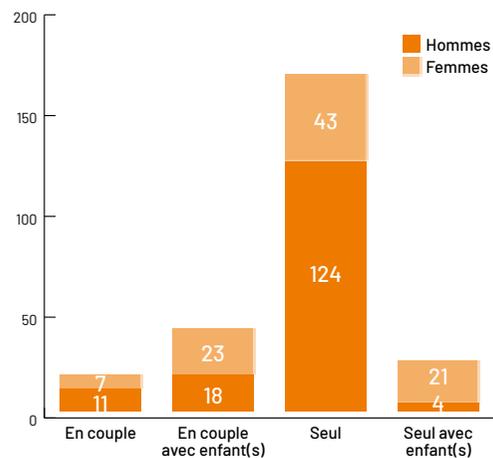
Répartition hommes-femmes / niveau de formation



Répartition hommes-femmes / catégories d'âge



Répartition hommes-femmes / situation familiale



Périodes de mise en situation professionnelle

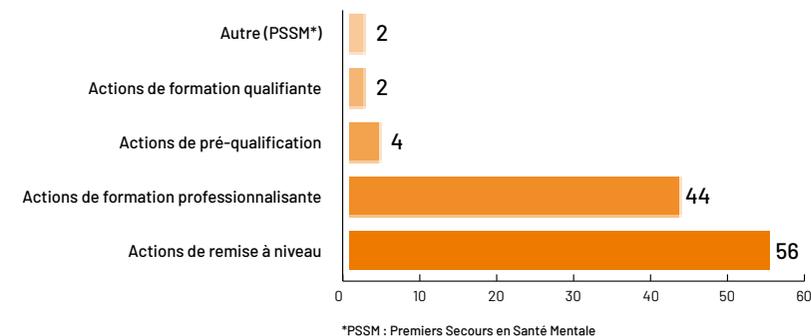
117 PMSMP réalisées - 78 salariés concernés / 251 salariés accompagnés (31.07 %)

[2022 : 81 PMSMP - 54 salariés concernés / 223 salariés accompagnés (24.2 %)]

Territoire	Activité	Nb PMSMP	% Salariés concernés
Rouen	Bâtiment	12	32%
	HPL	21	30,20%
	Restauration collective	43	34%
	PHC	12	50%
Grémonville	Restauration coll./HPL	15	25%
	Maraîchage	14	20,50%

Actions de formation

108 actions de formation réalisées durant le parcours d'insertion



Qualification des sorties

* déduction faite des retraits de sorties constatées

2023		Nombre sorties 2023*	Emploi durable	Emploi de transition	Sortie positive	Sorties dynamiques	sorties non valorisables
ACI Grémonville	Restauration collective/HPL	12	16.66%	0%	25%	41,66%	58.33%
	Maraîchage	20	0%	15%	15%	30%	70%
	Sous-total	32	6.25%	9.37%	18.75%	34,37%	65.62%
ACI Rouen	Bâtiment	12	8.33%	8.33%	25%	41,66%	58.33%
	Restauration collective	36	11.11%	5.55%	30.55%	47,22%	52.77%
	HPL	21	14.28%	4.76%	19.04%	38,09%	61.9%
	Sous-total	69	18,1%	5.79%	26.08%	43,6%	56.52%
PHC	Agent polyvalent	6	0%	0%	33,33%	33,33%	66,66%
Objectif négocié	Total	107	9.34%	6.54%	24.29%	40,19%	59.81%
Objectif réalisé	Total	66	18%	29%	15%	62%	38%



CVG et PHC, un an après...

Les programmes CVG et PHC

Le programme **Premières Heures en Chantier (PHC)** permet la mobilisation par le travail des personnes vivant à la rue ou dans la très grande exclusion.

Le programme **Collectif Vers l'accompagnement Global (CVG)** s'adresse aux chantiers d'insertion qui accueillent ces personnes, en proposant un renforcement des ressources et une approche globale de l'accompagnement vers l'accès à une situation logement et santé stable et/ou un retour à l'emploi



La métropole de Rouen fait partie des territoires déployés en 2022 dans le cadre de l'essaimage national du programme CVG. Avec le soutien du Conseil Départemental de Seine-Maritime et de la Métropole Rouen Normandie, le programme PHC a également pu démarrer en 2022. Emergence-s porte les ressources de coordination et de mutualisation sur le territoire.



3 chantiers porteurs du collectif

(Emergence-s, Interm'aide Emploi, Brottonne Environnement)

128 salariés en file active

20 parcours PHC annuels

1 coordinatrice CVG & PHC

2 chargés de partenariats emploi / santé

3.5 ETP de renfort d'accompagnement social

1 éducateur socioprofessionnel PHC

L'animation et la mise en œuvre des partenariats sur chacun des champs de problématiques identifiés sont assurées par deux chargé.es de partenariats dédiés. Dans le cadre du programme, ces ressources sont mises à disposition de l'ensemble des chargé.es d'insertion (ASP-CIP), encadrants techniques et éducateur socioprofessionnel PHC accompagnant les salarié.es.

Aperçu des actions mises en œuvre en 2023, dans les champs de la santé et de l'emploi

Bilan actions emploi 2023

148 offres d'emploi
17 signatures de contrats

58 entretiens d'embauche

36 offres de PMSMP
43 PMSMP réalisées

Ferrero, Elior, Domitys, Hyper U...

4 jobs dating : 27 salariés
Visites d'entreprises: 7 salariés

Appbar, Elior, Groupe Candor et Aftral

8 ateliers collectifs: 71 salariés
2 ateliers Emploi/Santé

Marché du travail, CV et LM, candidature spontanée, simulation entretien d'embauche et bien-être au travail... Cravate Solidaire

Accompagnement et suivi post-sortie

Appui aux ASP/CIP/ETI, suivi des salariés en poste/sans solution

Bilan actions santé 2023

Accès aux droits et aux soins

99 orientations vers partenaires du réseau Santé CVG
Convention CPAM/UC-IRSA > 17 bilans de santé
QRS (question réponse santé), Ateliers numériques

Addiction France

Projet MILDECA, Convention

Santé Mentale (Métropole de Rouen/
Convergence France)

Formation PSSM salariés et permanents
Groupe de parole/Coaching individuel

Projet « bien-être en chantier et ailleurs »
(subvention CPAM)

ASPTT (formation, QVT, sédentarité) / sophrologie / massage
CIDFF (sensibilisation, formation, permanences, convention)

Accompagnement et suivi post-sortie

Suivi individuel / Permanences santé par la CP Santé
Ateliers collectifs, formation Explorama

Évènements

Journée réseau santé sexuelle, atelier cycle féminin et troubles liés,
journée santé « mois sans tabac », projet « résidence Huit Nuits »,
journée sportive



Deux chargées de partenariats, accélérateurs de l'action

Mounir DAÂNOUNE, chargé de partenariats emploi - relation entreprises

De l'accompagnement global à la relation entreprises, et vice versa...

« L'un des principes du programme Convergence [renommé depuis CVG – Collectif Vers l'accompagnement Global] consiste en l'accompagnement global et concerté avec tous les référents sociaux du salarié, sur l'ensemble des problématiques (emploi, santé logement). Ce principe vise à apporter des solutions adaptées aux situations individuelles des personnes, grâce à la mise en œuvre d'espaces de collaboration réguliers avec l'ensemble des acteurs de proximité, qui favorisent le repérage et la mise en œuvre d'actions autour de problématiques partagées.

Au démarrage, ma collègue chargée de partenariats santé et moi avons effectué des temps d'immersion au sein des diverses activités support, coude à coude avec les salariés en insertion. De là, nous avons accordé un temps significatif au diagnostic des projets professionnels et à la compréhension de problématiques de santé auxquelles les salariés sont confrontés lors de la réalisation des tâches en chantier. Sur cette base, nous avons développé et étoffé des partenariats tout au long de l'année, en ciblant les acteurs ayant un champ de compétences diversifié répondant au mieux aux besoins du public accompagné.

Sur le volet emploi, la prospection s'est opérée de manière transversale sur la base des échanges effectués avec les salariés en matière d'orientations professionnelles. En se référant à un échantillon des principaux acteurs du territoire opérant dans les mêmes activités que les chantiers, des périodes d'immersion et des offres d'emploi (CDD et CDI) ont été systématiquement proposés –l'offre étant également diffusée de manière large, soit auprès de tous les salariés du Pôle Insertion (accompagnateurs socioprofessionnels et encadrants techniques des ACI, éducateur socioprofessionnel PHC et référentes RSA). Ces derniers ont enregistré une adhésion favorable des salariés permanents avec une mobilisation réussie des salariés en insertion vers le marché classique. Cette transition a été mise en œuvre grâce un travail de sensibilisation auprès des partenaires et sur le modèle IAE et sur la plus-value du programme CVG.

Le diagnostic des projets professionnels des salariés m'a été d'une grande utilité en termes d'adaptation de la prospection et de choix des actions proposées. Concrètement, des ateliers collectifs mutualisés (marché du travail, simulation entretien d'embauche, techniques de recherche d'emploi, etc.) ont été réalisés dans le but de faciliter, entre autres, l'accompagnement individuel et le partage des retours d'expériences entre les salariés de différents chantiers (secteurs d'activités, perspectives et enjeux des métiers). De plus, des jobs dating ont été également mis en place visant d'une part, à rapprocher le

candidat de l'employeur en simplifiant le processus des entretiens d'embauche, d'autre part à minimiser les représentations et/ou stigmatisations que certains employeurs pourraient avoir sur la nature de notre public.

Le déploiement des programmes PHC et CVG est un facteur fort de dynamisation du territoire, en ce qu'il participe à déployer un maillage territorial en permettant la rencontre et l'interconnaissance entre partenaires et surtout futurs partenaires. Néanmoins, autant la notion de temporalité est à prendre en compte comme un facteur déterminant dans la réussite des parcours des personnes accompagnées, et apparaît d'ailleurs comme l'une des pierres angulaires de la spécificité des programmes PHC et CVG, autant cette notion est aussi à intégrer dans le travail de construction de partenariats avec les entreprises. De fait, les entreprises ne répondent aux sollicitations qu'après un temps conséquent, nécessaire à la bonne appréhension des apports du programme. À titre d'exemple, des organismes de formation comme le CEREF BTP, des maisons de retraite telles que Domitys, des entreprises d'insertion comme ABBE1 ou d'autres entreprises (Groupe Candor, Groupe GSET, etc.) ont été mobilisés en 2022 et n'ont adhéré au dispositif qu'au cours de l'année 2023. Pour autant, la prospection des entreprises reste généralement flexible compte tenu de la position et des enjeux de la cible sur le territoire. »

Témoignages : ce qu'en disent les partenaires emploi...

Kathlyn VERSTRAETE, chargée de recrutement au GEIQ PEPS de Rouen :

« Le dispositif Convergence est une bonne ressource pour notre structure. Etant donné que l'activité de l'hygiène propreté des locaux est similaire à notre secteur d'activité, les positionnements se font facilement et nous sommes partants avec nos entreprises partenaires pour accueillir les salariés en insertion en stage. Il nous est déjà arrivé de proposer des contrats à l'issue des stages et ces transitions se passent bien ».

Stéphanie HEBERT, directrice de la résidence Services Séniors DOMYTIS à Mont-Saint-Aignan :

« Nous travaillons avec Convergence sur des pistes de PMSMP. Nous avons aujourd'hui un salarié en CDI en espaces verts et maintenance qui vient de ce dispositif et qui avait effectué un stage positif chez nous. Avec le chargé de partenariats emploi, nous avons convenu d'accueillir davantage de personnes en stage sur des domaines variés notamment dans l'accueil, l'entretien des chambres des résidents et aussi en espaces verts. Après ces immersions, nous pourrions proposer des CDD pendant la période estivale connue par de forts besoins en main d'œuvre ».

Noémie FACHE, chargée de recrutement à l'AFTRAL à Saint-Etienne-du-Rouvray :

« Le programme Convergence est quelque chose de nouveau pour nous. Le fait d'avoir de tels partenaires disposant d'un vivier de candidats motivés par le domaine du transport/logistique et partants pour suivre des formations en alternance, nous pousse à sensibiliser en continu nos entreprises partenaires en les associant à minima à des réunions d'informations collectives et mieux évaluer leurs compétences ».

Nativité AUGUSTO, chargée de partenariats santé



Promouvoir la santé en chantier d'insertion

« Le diagnostic préalable à la mise en œuvre du collectif Convergence Rouen a mis en évidence, chez les professionnels en charge de l'accompagnement socioprofessionnel et de l'encadrement technique, le besoin de connaître davantage l'offre de soins et de services dans le domaine de la santé, les acteurs du territoire et leurs missions, ainsi qu'un besoin de formation afin de se sentir plus légitimes pour parler « santé » avec des salariés en transition professionnelle, pour qui évoquer son état de santé au travail n'est pas chose aisée. En effet, les représentations, voire les stigmatisations, notamment dans le champ de la santé mentale, ne favorisent pas la parole et par voie de conséquence, la mise en place d'actions pour la résolution de difficultés, qui peuvent faire frein à l'emploi. Partant de ce constat, les projets santé qui ont été développés dans le cadre de CVG ont visé des actions permettant d'aborder la santé autrement, au service de l'insertion professionnelle, en prenant appui sur un maillage territorial existant et en favorisant la coopération, ce à l'aide de 3 axes facilitateurs.

La coopération volontaire au service d'objectifs communs : la journée santé « Les faces cachées du tabac »

Nous partons du principe que la perspective de faire bouger pour une cause en laquelle on croit et qui répond à des besoins que chacun peut avoir, apporte une motivation supplémentaire pour que le projet se réalise grâce à l'implication de tous. C'est dans cet esprit qu'a été co-pensée et co-construite une journée événement dans le cadre de la réponse à l'appel à projet Moi(s) sans tabac, subventionné par la CPAM : la journée santé : les faces cachées du tabac. Ce projet a en effet mis en synergie plusieurs partenaires : La Boussole, Addiction France, le service addictologie du CHU Charles Nicolle, Terra Psy, Ineraction, l'ASPTT, le Village de la prévention, l'UC-IRSA, la MISAS de l'Assurance Maladie, le Planning familial, un chirurgien-dentiste, le programme ACCESS du groupe SOS Solidarité, ASAE, Vital'Action. Les salariés en insertion, acteurs centraux, ont été invités sur la base d'une coopération volontaire à signifier leurs besoins et envies via un questionnaire anonyme, imaginer et créer l'affiche événementielle, participer à des temps de travail avec les partenaires et professionnels des chantiers, assurant la prise en compte du savoir expérientiel des salariés, et enfin animer l'accueil de cet événement, qui s'est tenu le 27 novembre 2023 à Emergence-s. 72 personnes dont 66 salariés en insertion –sur une file active de 128– en ont bénéficié.

Aborder la santé autrement : des méthodes alternatives comme outils complémentaires facilitateurs d'ouverture et d'assouplissement des contraintes

Devant les difficultés des professionnels et salariés en insertion à aborder les questions de santé, la notion de bien-être a été utilisée comme une alternative pour l'accès aux droits et aux soins.

C'est ainsi qu'a été pensé le projet Bien-être en insertion et ailleurs, subventionné par la CPAM et proposant différentes actions essentiellement conduites par des intervenants extérieurs (ASPTT, CIDFF) : séances de massages assis (96 bénéficiaires), sophrologie (35), formation « étirements et échauffements doux à la prise de poste » (6), ateliers collectifs portant sur les différents types de violences (51).

Cette approche par le bien-être a permis de sensibiliser les professionnels encadrants des chantiers à ré-envisager l'accès aux droits et aux soins autrement que par une orientation directe sur les dispositifs de droit commun. Quant aux salariés en insertion, stimulés et soulagés de leurs douleurs physiques et/ou psychiques, ils ont pu s'inscrire ou se réinscrire dans un parcours de soins en faisant appel à la Médecine du travail, à leur médecin traitant, à des spécialistes, aux administrations pour l'ouverture ou la réouverture de leur droit ou encore à d'autres actions alternatives financées par Convergence France, comme des séances de coaching, d'ostéopathie ou d'hypnose.

L'insertion professionnelle à la recherche du sanitaire : la formation PSSM comme réponse à l'accompagnement global

La santé mentale constitue une thématique récurrente parmi les problématiques d'insertion professionnelle. Victime de représentations et de stigmatisations, elle est fréquemment perçue comme un frein majeur à l'accès à l'emploi.

Pour autant, 57,9% des salariés en insertion des chantiers CVG, dans le cadre d'un questionnaire anonyme, estiment ce sujet comme pertinent et sont favorables à l'intervention de professionnels en santé mentale incluant le champ de l'addictologie.

Respectant la temporalité des personnes accompagnées, avec l'objectif de développer leur pouvoir d'agir dans le cadre d'un accompagnement global, la formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) a pu être dispensée grâce à la Métropole de Rouen Normandie, qui a financé la formation de formatrice PSSM auprès de la chargée de partenariats santé ainsi que 5 sessions de formation à destination des salariés en insertion et des professionnels des chantiers de Convergence Rouen.

A tout niveau, cette formation a pu aider au repérage et à une meilleure compréhension des situations, à l'orientation des personnes dans une approche globale, à développer les connaissances des dispositifs partenaires et de leur mission.

La formation aux PSSM permet également de mettre la santé au service de l'emploi en ce qu'elle permet de développer des soft skills et fait l'objet de la délivrance d'une attestation valorisable dans le CV et auprès des futurs employeurs (coffre-fort prévention) ».



PHC et les AAVA d'Emergence-s mis à l'honneur lors du Colloque Emploi organisé par la FAS Normandie

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie anime depuis plusieurs années une commission régionale sur l'emploi, dont l'objet est d'échanger sur les différents modes d'accompagnement à l'insertion professionnelle et de repérer les initiatives régionales. Dans le contexte du projet de loi pour le plein emploi, qui vise à concrétiser l'objectif de réduction du taux de chômage autour de 5% d'ici 2027, et plus particulièrement des risques de fragilisation du modèle ACI, la FAS Normandie a été amenée à se questionner autour de plusieurs problématiques, s'agissant notamment des personnes les plus vulnérables, confrontées à des difficultés multiples : emploi, logement, santé, sortie de détention, parcours migratoire... :

> Les dispositifs traditionnels de l'Insertion par l'Activité Economique deviennent-ils réservés à « une élite parmi les exclus », aux moins éloignés de l'emploi, en raison notamment de critères de sélection qui se mettent en place pour répondre aux enjeux financiers, proches de la lucrativité de l'entreprise ?

> Comment renforcer les passerelles entre l'ensemble des acteurs de l'accompagnement social global ? Comment adapter l'accompagnement vers et dans l'emploi ? Comment valoriser les compétences et faire émerger les objectifs d'emploi ?

> Quelle est la place du droit commun et le rôle des entreprises dans la construction de ces parcours ?

> Les modalités d'accès et de maintien en emploi durable sont-elles adaptées à des publics en situation de vulnérabilité ?

Pour répondre à l'ensemble de ces problématiques, la commission Emploi a été mandatée pour organiser un colloque, afin de partager les réalités de l'ensemble des acteurs et s'interroger collectivement sur les leviers permettant le retour à une activité professionnelle, se mobiliser pour renforcer les coopérations entre acteurs et tendre vers l'emploi durable, co-construire et proposer des pistes de solutions pour favoriser l'emploi pour tous.

Ce colloque, intitulé « L'emploi d'abord, quelles réalités pour les personnes les plus vulnérables ? » a rassemblé plus d'une centaine de participants à la Cité de la Mer de Cherbourg-en-Cotentin, les 09 et 10 octobre 2023. Emergence-s a été conviée, pour ses dispositifs PHC et AAVA, à participer à la table ronde intitulée « AAVA, entreprises adaptées, TAPAJ, Premières Heures en Chantier... : en quoi ces dispositifs complètent ou réinterrogent l'Insertion par l'Activité Economique traditionnelle ? ». L'occasion de démontrer que l'activité est un formidable levier de remobilisation et de se re-questionner sur la notion de « distance à l'emploi ». Le « clou » de la journée a été sans nul doute la

diffusion d'un film, réalisé en amont avec deux salariés en insertion du programme Premières Heures en Chantier. Car qui de mieux pour témoigner d'un dispositif que ceux qui le vivent au quotidien ? Une belle expérience de valorisation, des témoignages riches de coopérations et de réussites. Et la fierté de porter un tel dispositif...

Accès au film



Service Accompagnement Accès aux droits

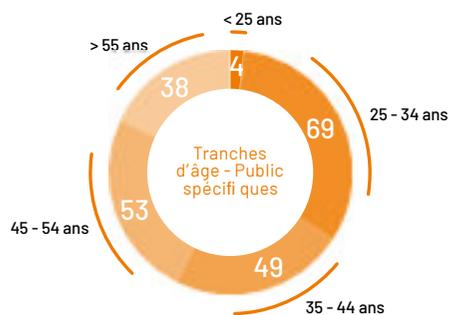
Les chiffres clés

Mission référent RSA « publics spécifiques » : personnes sans domicile stable et/ou ayant un passé carcéral et/ou personnes hébergées au sein des structures d'hébergement d'urgence

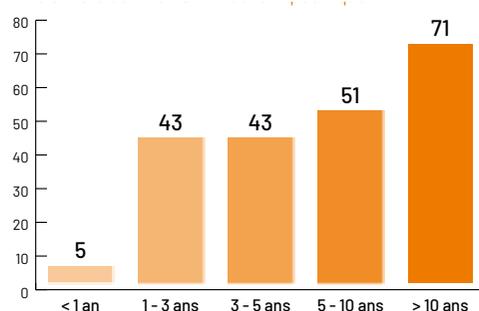


Seulement 31.45 % des personnes accompagnées correspondant aux critères des publics spécifiques

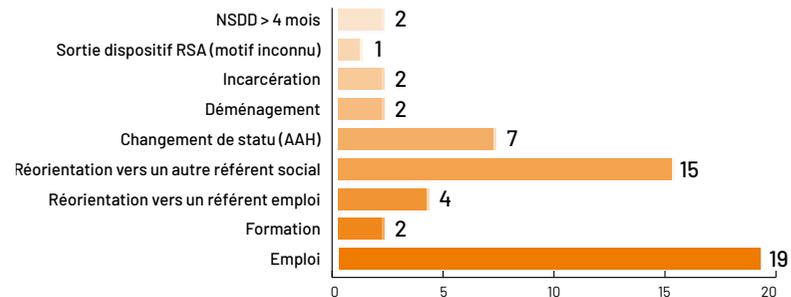
Tranche d'âge - Publics spécifiques



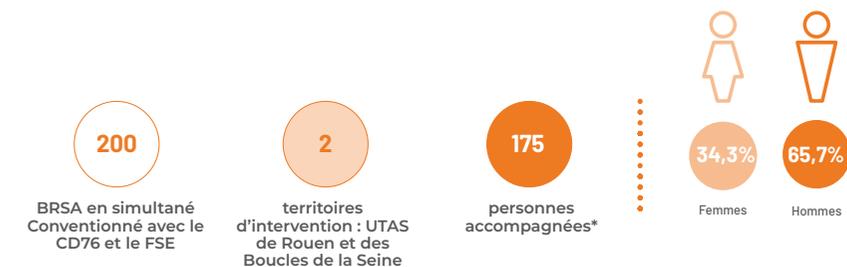
Ancienneté dans le RSA



Qualification des sorties



Mission référent RSA « Accompagnement Social Intensif (ASI) » : primo-entrants dans le RSA et orientés vers un parcours social ; BRSA présents dans le dispositif depuis moins de 24 mois ; BRSA sortis depuis 4 ans ou plus et qui ouvrent de nouveau des droits



*Accompagnement limité dans la durée : maximum 12 mois

Qualification des sorties

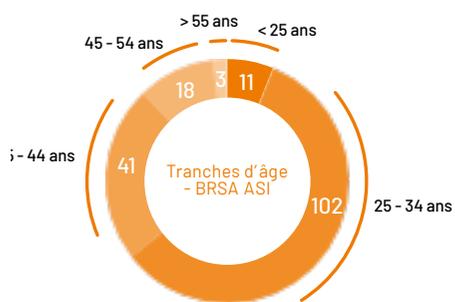
96 sorties (54,85% des personnes accompagnées), dont **57 sorties dynamiques*** et **39 positives****

*sorties dynamiques = sorties emploi/formation + réorientations vers un parcours ascendant + accès à d'autres droits et statuts + passage au statut « non soumis aux droits et aux devoirs »
 **sorties positives = toutes sorties emploi dont IAE et formation

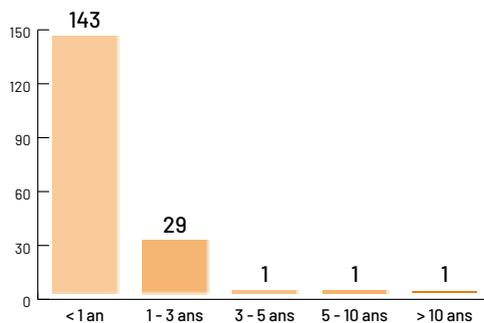


*Accompagnement limité dans la durée : maximum 12 mois

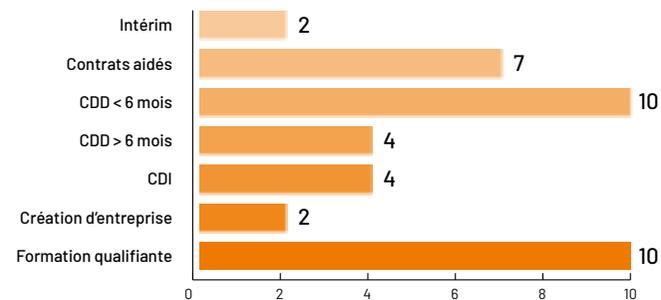
Tranche d'âge BRSA ASI



Ancienneté dans le RSA ASI



Focus « sorties positives »



Quand l'écran fait écran...

En 2022, les référentes RSA ont été formées à la prise en main d'un nouvel outil « connecté » de gestion et de suivi des parcours, nommé Parcours RSA. Portail à destination des professionnels de l'insertion, cet outil offre une visibilité sur les parcours d'allocataires du RSA, permettant une remontée en temps réel des premiers indicateurs de pilotage de la politique d'insertion et proposant des fonctionnalités diverses tels que le suivi du dossier du bénéficiaire (rendez-vous fixés, compte-rendu d'entretien, historique des intervenants, recueil des données socioprofessionnelles, élaboration du Contrat d'Engagement Réciproque, actions engagées...), et la possibilité de communiquer directement avec l'allocataire (envoi de SMS/emails pour rappel de rdv). Ce nouvel applicatif concernait alors uniquement les bénéficiaires du RSA de l'UTAS des Boucles de la Seine, les référentes « jonglant » entre Parcours RSA et « tableau OSA » (Outil de Suivi des Accompagnements s'agissant des bénéficiaires de l'UTAS de Rouen), ce qui complexifiait déjà la tâche administrative et le reporting de données.

En 2023, Parcours RSA devient Parcours Solidarités et s'applique désormais à l'ensemble des UTAS de Seine-Maritime. L'outil étant encore en phase de développement, de nouvelles fonctionnalités sont paramétrées au fur et à mesure. Bien qu'il présente plusieurs avantages à première vue (réduction des délais de démarrage des accompagnements, amélioration du partage d'information entre acteurs, fin des circuits papier ou mail pour la plupart des échanges avec les UTAS, gain de temps dans les circuits de validation), il vient s'ajouter à la démultiplication de plateformes de services en tout genre. Les personnes accompagnées étant majoritairement éloignées de l'accès au numérique (faute d'équipement, de maîtrise d'internet) mais enjointes d'en passer nécessairement par son entremise, cela crée, pour la majorité d'entre eux, tantôt de la frustration, tantôt de l'agacement. Et rien n'étant jamais acquis, les pertes successives des identifiants, mots de passe, voire des téléphones, n'arrangent rien à l'affaire, les solutions de type coffre-fort numérique ayant vocation à sécuriser l'utilisation des comptes, ne remportant pas un franc succès.

De ce fait, les référentes RSA sont régulièrement saturées de démarches d'aide administrative, au détriment de leur mission d'accompagnement dans une approche globale, et sont de fait « déconnectées » de la relation avec la personne accompagnée, accaparées à l'acte technique, tentant de résoudre les difficultés qui bloquent le système (les identifiants, les adresses mails, l'absence d'interlocuteur...). L'accompagnement se résume donc régulièrement à du décryptage administratif, qui devient une mission à part entière, alors qu'une simple communication téléphonique avec un interlocuteur dédié aurait suffi à résoudre bien des problèmes. Oui mais ça, c'était avant... La complexité administrative conjuguée à la logique informatique, écran interposé, participe donc d'une certaine forme de bureaucratisation du travail social et complexifie de fait la relation avec les bénéficiaires.

Pour autant, nous restons convaincus des potentialités offertes par les outils numériques, à condition qu'ils offrent des possibilités en termes de coopération et de coordination entre acteurs au service des parcours, qu'ils permettent une mise en réseau des ressources locales, et qu'ils facilitent, aussi, l'analyse qualitative de l'activité, permettant notamment de valoriser le travail d'accompagnement réalisé.

Allocation Chômage : 1%
Contrat d'engagement jeune : 1%

Témoignage de Marion VILCOQ, référente RSA : Quand la dématérialisation impacte l'accès aux droits

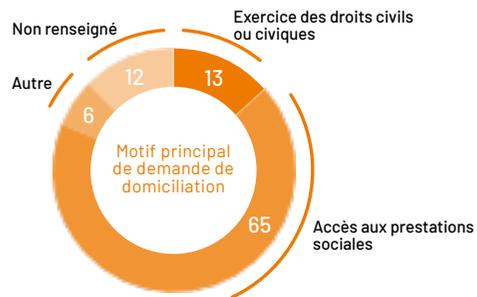
« Madame A. sollicite en juin dernier le renouvellement de son titre de séjour. En l'attente de celui-ci, elle reçoit une attestation de prolongation d'instruction via son compte ANEF, ce qui permet, entre autres, le maintien du versement de son allocation RSA, avec la nécessité de solliciter le renouvellement de cette attestation provisoire en attente de la décision de délivrance du titre de séjour par la Préfecture. A deux reprises, Madame A. ne recevra pas les attestations ANEF dans les délais. Malgré ses démarches auprès de la Préfecture, malgré nos mails adressés à l'ANEF et à la Préfecture, faute d'interlocuteur direct, Madame A. ne pourra, la première fois, finaliser sa formation qualifiante rémunérée par la Région avec Média Formation et obtenir son diplôme. La seconde fois, elle ne pourra intégrer l'ADEP de Rouen, lui proposant un emploi en CDDI et une formation qualifiante ».



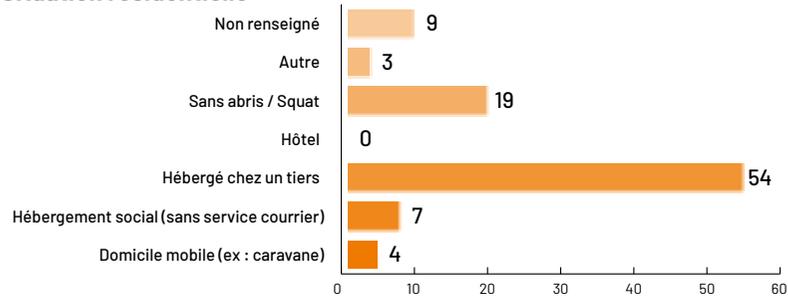
Domiciliation



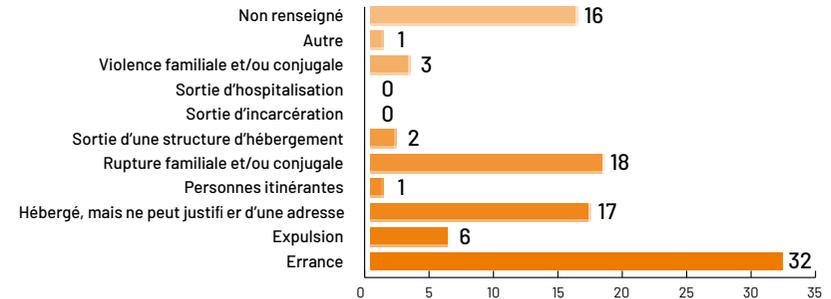
Motif principal de demande de domiciliation



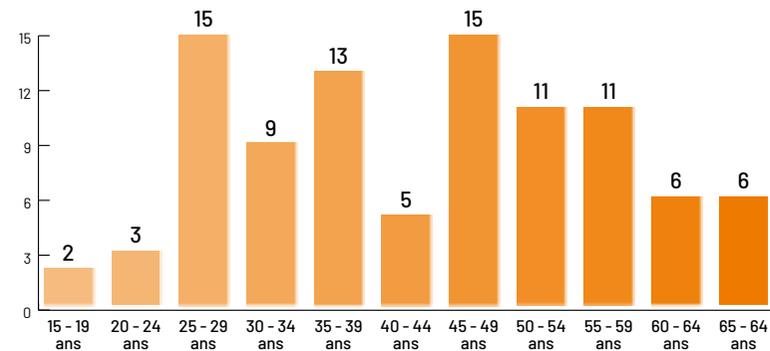
Situation résidentielle



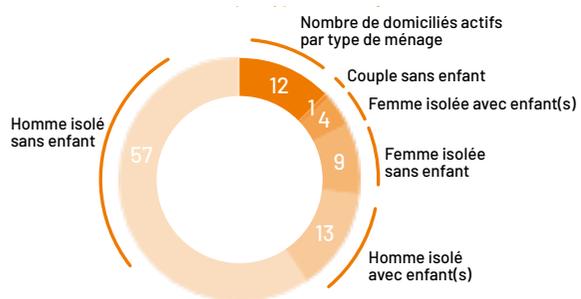
Cause de l'instabilité de logement



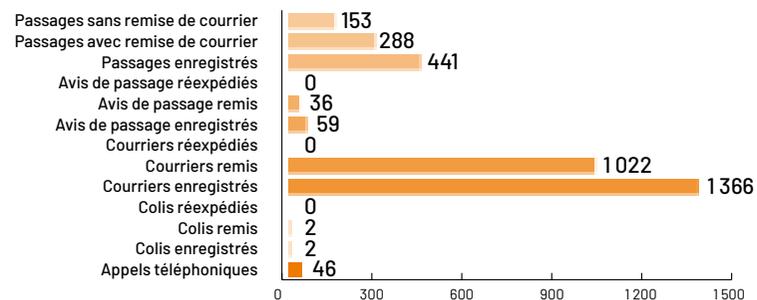
Nombre de domiciliés actifs par tranche d'âge



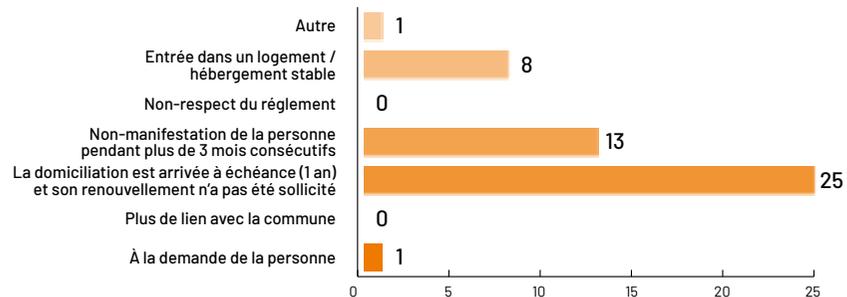
Nombre de domiciliés actifs par type de ménage



Total des interactions en 2023



Répartition des radiations par motif



Principaux prescripteurs : Emergence-s (Le Lien, référents RSA publics spécifiques et ASI), Carrefour des Solidarités, CCAS de Rouen



Perspectives

Conformément à la circulaire relative au Fonds d'Inclusion dans l'Emploi, 2023 a été une année de consolidation de l'IAE en termes de pilotage physico-financier. De fait, l'enveloppe budgétaire allouée à la Seine-Maritime n'a permis que de programmer et conventionner le nombre d'ETP sur la base des réalisations 2022, soit 81 ETP concernant nos chantiers d'insertion, ce que nous sommes parvenus à sauvegarder tout au long de l'année au prix d'une gestion rigoureuse des recrutements. Cette consolidation de l'existant a également été orientée vers le renforcement de la qualité des parcours, l'entrée en formation et le ciblage des personnes les plus éloignées de l'emploi dans un contexte de relance du marché du travail. Là aussi, nous avons relevé ce défi dans le cadre de la mise en œuvre des programmes PHC et CVG qui concerne désormais toutes nos activités d'insertion rouennaises, avec 55% des salariés recrutés présentant plus de 3 difficultés périphériques à l'emploi, et un taux moyen de 71% de salariés sortis avec une résolution partielle ou totale des freins identifiés à l'entrée.

Les aptitudes à l'emploi ont certes été développées grâce à un accès facilité à des périodes d'immersion, mais il s'est agi aussi et surtout d'insérer le travail dans la quotidienneté de vies déstabilisées, en considérant le retour à l'activité comme la possibilité d'ouvrir à de nouveaux consentements personnels qui permettront de reprendre en main ce qui fait obstacle au travail.

2023, c'est aussi un trimestre consacré à la mise en œuvre d'un Dispositif Local d'Accompagnement à la stratégie de consolidation du Jardin des Tilleuls, qui a réaffirmé tout le potentiel de cette activité et posé les jalons de son développement dans des marges accessibles et réalisables, et un semestre consacré à l'élaboration d'un plan de retour à l'équilibre visant à résorber le déficit structurel du secteur de l'IAE, en articulation concertée avec le secteur de l'AHI, notre « client » essentiel.

L'année 2024 verra la mise en œuvre de la réforme France Travail qui se traduira par l'installation du Réseau pour l'emploi et l'extension progressive d'un accompagnement renforcé pour les bénéficiaires du RSA ; l'accompagnement vers l'emploi deviendra ainsi la règle générale, de par l'inscription systématisée des allocataires sur la liste des demandeurs d'emploi, ainsi que la généralisation progressive des 15 heures d'activité obligatoires, d'ici 2025. Dans ce contexte, le

rôle de l'IAE sera renforcé comme maillon essentiel de la politique visant à atteindre le plein emploi, en favorisant le ciblage des publics les plus éloignés du marché du travail, et la construction de parcours favorisant autant que possible l'accès à l'emploi durable. De fait, les pratiques mises en œuvre par toutes les structures porteuses des programmes PHC et CVG auront toute leur légitimité dans l'élaboration de la feuille de route de l'IAE.

Concernant le Pôle Insertion, les enjeux 2024 porteront essentiellement sur la mise en œuvre du plan d'action de retour à l'équilibre du secteur de l'IAE d'une part, la poursuite du développement du collectif Convergence sur le territoire via la captation de nouveaux chantiers d'insertion, avec un objectif cible de 250 salariés en file active, d'autre part. S'agissant des missions de référents RSA, il s'agira de garantir la reconduite de la mission d'Accompagnement Social Intensif des bénéficiaires du RSA, et plus globalement, de conforter le maintien d'un accompagnement social de qualité, nécessaire à la stabilisation de parcours.

La justice au cœur de l'intégration

Accompagner les auteurs pour mieux protéger les victimes et prévenir la récurrence

Depuis plusieurs années, la prévention et la lutte contre les violences conjugales et les violences intrafamiliales sont au centre des préoccupations politiques et sociétales. Afin de remédier à ces violences, la justice dispose de divers moyens : garde à vue, défèrement devant le procureur, ordonnance de protection, téléphone grave danger, bracelet anti-rapprochement...

Pour autant, les chiffres ne cessent d'augmenter comme cela est rapporté lors de la cellule VIF portée par la Préfecture et le parquet. La réponse judiciaire ne peut pas être la seule réponse à ce phénomène d'ampleur.

Le pôle justice, de par l'expérience et l'expertise de ces intervenantes socio-judiciaires, développe une réponse sociale au travers d'accompagnements socio-judiciaires tant sur le volet présentiel (avant un jugement) que post sentenciel (après une condamnation). Pour se faire, elles s'appuient notamment sur des techniques d'entretiens, un solide réseau de partenaires...

Le pôle justice fonde son action sur les valeurs suivantes :

- > Individualisation de la réponse judiciaire : la juridiction ne se prononce pas seulement sur un acte. Notre accompagnement socio-judiciaire permet d'apporter au magistrat un éclairage sur celui qui l'a commis, sur son évolution et sur le contexte de la commission des faits.
- > L'idée d'une justice réparatrice du lien social
- > L'évitement de la détention considérée comme un facteur d'exclusion sociale et la promotion des aménagements de peine

Les enjeux de l'année 2023 ont été de revenir et de maintenir l'équilibre des équipes et l'équilibre financier après une année 2022 difficile suite à l'arrêt de la réalisation des Enquêtes Sociales Rapides au tribunal. Pour la plupart, nos activités sont financées à l'acte ou selon la présence ou non des personnes placées sous-main de justice. Contrairement à un budget global de fonctionnement, ce mode de financement peut fragiliser le pôle justice. De plus, nous sommes soumis à des décisions de justice que nous ne pouvons pas anticiper.

La dynamique des activités s'est poursuivie et des réflexions ont été engagées afin de développer des projets : hébergement d'auteurs de violences conjugales et diversification des modalités d'accompagnement dans le cadre du placement à l'extérieur.

Le pôle justice a accueilli au cours de l'année 2023 une élève avocate et une stagiaire directrice de greffe ce qui a suscité des échanges enrichissants de part et d'autre.

La fédération Citoyens et justice

Les commissions nationales pré et post sentencielles sont des groupes de travail permanents composés d'associations adhérentes. Ces commissions sont chargées de mener des réflexions politiques et techniques, de confronter des idées et des pratiques en vue notamment de l'élaboration de nouvelles orientations. Elles constituent un lieu d'échanges réciproques.

Emergence-s est adhérente et impliquée dans la fédération depuis 2009. Nous avons ainsi assisté à plusieurs commissions à Paris, Brest et Pontoise qui permettent de s'inspirer des pratiques professionnelles existantes sur d'autres territoires.

Un certain nombre de visioconférences ont permis de poursuivre le travail sur le sursis probatoire, les mesures de sûreté. Nous avons également participé à un webinaire sur le droit de se taire et à un colloque sur les violences intrafamiliales.

Le Service Socio-Judiciaire

L'équipe d'intervenantes socio-judiciaires met en œuvre 2 mesures d'accompagnement socio-judiciaire - le contrôle judiciaire socio-éducatif et le sursis probatoire - et une mesure d'investigation- l'enquête de personnalité.

Ses engagements sont de :

- >Garantir un accueil et un accompagnement individualisé
- >Faire preuve de réactivité dans la mise en œuvre des mesures
- >Informers les magistrats dans un dialogue constructif et par des rapports écrits rendant compte du déroulement des mesures socio-judiciaires
- >Respecter le secret lié aux procédures, la présomption d'innocence et le secret professionnel
- >Informers et orienter en assurant le respect des obligations sans négliger la demande du justiciable

Le contrôle judiciaire socio-éducatif

La mesure de CJSE est décidée par un juge du siège (juge d'instruction, président de chambre correctionnelle). Restrictive de liberté, cette mesure vise principalement à éviter ou écourter la détention provisoire tout en garantissant la représentation en justice d'une personne poursuivie ou mise en examen, et également à mettre en place une action de prévention de la récidive en favorisant l'insertion sociale et professionnelle et le maintien des liens familiaux. La personne placée sous CJSE est astreinte à une ou des obligations.

	Nombre de CJSE ordonnés	Nombre de CJSE ayant pris fin dans l'année	Nombre de CJSE en cours au 31/12
2022	215	253	326
2023	177	176	313

Pour rappel, en mai 2022, une association socio-judiciaire intervenant sur les mêmes missions que celles du SSJ s'est installée à Rouen. Nous devons maintenir une vigilance auprès des magistrats afin qu'un équilibre de répartition des mesures soit respecté entre les 2 associations du ressort du tribunal judiciaire de Rouen.

La part des violences intrafamiliales reste toujours très représentée dans les procédures amenant à un placement sous CJSE :

> 2023 : 97 CJSE / 177 CJSE

> 2022 : 130 CJSE / 235 CJSE

Même si notre accompagnement vise les auteurs, les victimes et les enfants ne sont jamais loin de nos préoccupations. Ces situations peuvent susciter un certain nombre de questionnements et réflexions qui nécessiteront d'être approfondies en 2024.

Le sursis probatoire

Le sursis probatoire est une peine alternative à l'incarcération assortie d'une mesure de contrôle, d'aide et d'obligations destinée à lutter contre les effets désocialisant des courtes peines.

Le sursis probatoire associatif vise à favoriser la continuité de la prise en charge effectuée en amont du prononcé de la peine dans le cadre du contrôle judiciaire socio-éducatif. Cette continuité permet d'optimiser l'accompagnement de l'auteur de l'infraction et la protection des victimes, notamment dans les cas d'interdiction de rencontre.

> 2023 : 43 nouvelles mesures

> 2022 : 53 nouvelles mesures

Témoignage du service de l'application des peines du tribunal judiciaire de Rouen, Mesdames NALIN, HURAY, ASSAAD et Monsieur SIMON Juges de l'Application des Peines

« L'association Emergence-s intervient sur mandat judiciaire des juges de l'application des peines dans le cadre de mesures de sursis probatoires et de placement à l'extérieur.

S'agissant des mesures de sursis probatoire, l'association Emergence-s est, en effet, régulièrement désignée par le Tribunal Judiciaire pour assurer un suivi judiciaire dans le cadre de peine probatoire, venant en prolongement d'une mesure de contrôle judiciaire. Au cours de l'année 2023, comme les années précédentes, nous avons pu constater que le travail et le suivi en post sentenciel exécutés par Emergence-s sont d'une remarquable qualité, les probationnaires bénéficiant d'ailleurs presque d'un équivalent d'un « sursis probatoire renforcé », car ils sont convoqués au moins une fois par mois, ce qui rend les mesures de milieu ouvertes bien plus efficaces en terme de réinsertion et de prévention de la récidive. En outre, nous pouvons percevoir, au travers des écrits des intervenants, mais aussi des dires des personnes placées sous-main de justice, combien cette relation est investie par le condamné, et souvent soutenante. »



L'enquête de personnalité



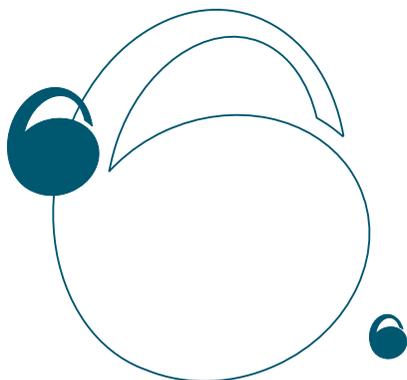
*Le nombre d'intervenantes réalisant des EP est moins important en 2023.

L'enquête de personnalité est destinée à fournir à l'autorité judiciaire, sous forme objective, et sans tirer de conclusion touchant l'affaire, des éléments d'appréciation sur la personnalité de l'intéressé ou de la victime, son mode de vie présent ou passé, sa situation matérielle, sociale et familiale.

Le travail de l'enquêtrice de personnalité est réalisé à partir d'entretiens souvent très denses qui se déroulent au service, parfois au domicile des personnes, en prison lorsque la personne est placée en détention provisoire. L'entourage de la personne mise en cause est également entendu afin d'étayer les propos. Chaque enquête est systématiquement relue et validée par la direction avant envoi au magistrat.

La majorité des enquêtes réalisées le sont dans le cadre d'une procédure criminelle, plus de la moitié concerne des faits de viol.

Un travail a été effectué afin d'harmoniser la trame de l'écrit. En septembre, une salariée à mi-temps a été recrutée afin de réaliser exclusivement ces enquêtes et d'ainsi améliorer les délais de rendu au magistrat.



Le placement à l'extérieur

Le placement à l'extérieur est un aménagement de peine sous écrou qui permet à une personne de bénéficier d'un régime particulier d'exécution de sa peine, l'autorisant à quitter l'établissement pénitentiaire afin d'exercer une activité professionnelle, une formation professionnelle, de rechercher un emploi, de participer de manière essentielle à sa vie de famille, de suivre un traitement médical ou de s'investir dans tout autre projet d'insertion ou de réinsertion de nature à prévenir les risques de récidive.

L'intérêt de cette mesure réside dans le fait que la peine n'est pas conçue comme uniquement une contrainte ou une privation de liberté mais enclenche avant la fin de la peine une dynamique de préparation à la sortie.

La Direction de l'Administration Pénitentiaire a engagé en début d'année 2023 un ensemble de travaux autour de la mesure de placement à l'extérieur réunissant notamment les têtes de réseaux (Citoyens et Justice, Fédérations des Acteurs de la Solidarité, FARAPEJ...). Les objectifs sont, entre autres, de faire un état des lieux, de promouvoir la mesure, d'aboutir à la refonte du cahier des charges. La plateforme PE 360° est entrée en vigueur répertoriant au niveau national l'offre PE.

L'un des éléments marquant de cette année est la revalorisation du prix de journée. Notre convention avec l'Administration Pénitentiaire est également passée de 20 à 22 places (actuellement 15 places collectives et 6 places en hébergement individuel mobilisées). Nous avons capté 2 studios supplémentaires. La mixité engagée en 2022 s'est poursuivie.

Focus

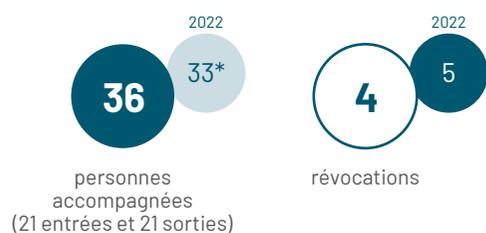
« Extra muros : une peine sans murs »

Afin de mettre en lumière cette mesure d'aménagement de peine, nous avons organisé, avec le soutien de Citoyens et Justice, une projection ciné-débat autour du film « Extra muros, une peine sans murs » et sa réalisatrice Catherine RECHARD. Une centaine de personnes a participé à cet événement contribuant ainsi à une meilleure connaissance de la spécificité de notre travail avec des détenus.



Témoignage du service de l'application des peines du tribunal judiciaire de Rouen, Mesdames NALIN, HURAY, ASSAAD et Monsieur SIMON Juges de l'Application des Peines :

« Pour les mesures de placement extérieur, les constats sont objectivement les mêmes, de sorte que le point négatif à retenir est le nombre encore insuffisant de place et la difficulté à mettre en œuvre ce type de projet pour les détenus d'une Maison d'Arrêt, condamnés à de courtes peines. Les détenus sont particulièrement encadrés par les intervenantes socio-judiciaires du Pôle Justice, qui répondent parfaitement aux besoins d'étayage de ces détenus souvent confrontés à une situation particulièrement précaire et fragile, y compris sur le plan des conduites addictives. La présence de la psychologue au sein de la structure permet un accompagnement supplémentaire, fort utile pour les détenus sortants après une longue période d'incarcération, surtout dans un ressort où la mise en place de soins auprès du CMP peut être particulièrement longue. Si les intervenants savent se montrer particulièrement à l'écoute et soutenant des condamnés qu'ils accueillent, ils ne perdent pour autant jamais de vue leur mission d'encadrement, en rendant compte systématiquement aux Juges de l'Application des Peines mandants du moindre incident par la transmission d'une note, quelle qu'en soit la gravité. Ils se montrent systématiquement disponibles pour tout échange sur les situations, sans jamais empiéter sur le rôle de l'Autorité Judiciaire ».



*33 personnes accompagnées (23 entrées et 23 sorties)

Sur les 21 personnes ayant fini leur mesure au cours de l'année 2023 :

Situation professionnelle :

- > 9 sont salariées des chantiers d'insertion Emergence-s
- > 4 sont salariées auprès d'un autre chantier d'insertion
- > 1 est à la retraite
- > 2 sont en formation
- > 2 sont en CDI
- > 1 est sans activité

Situation logement à la sortie:

- > 6 départs en logement privé
- > 5 en logement public
- > 2 en CHRS
- > 1 en appartement thérapeutique
- > 1 en résidence sociale
- > 1 en résidence sociale +
- > 2 en hébergement familial ou amical



L'enquête de personnalité

Les personnes ayant effectué une longue peine de prison doivent souvent faire face à des difficultés importantes au moment de leur sortie de détention. Elles sont souvent sur-adaptées à l'environnement carcéral, la prison est devenue leur lieu de vie et la cellule leur logement. La prison a de nombreux effets désocialisants, distend les liens familiaux, entraîne une perte d'autonomie... Le cadre étayant du placement à l'extérieur va permettre un retour progressif dans la « cité » et de travailler les habilités sociales perdues.

Témoignage de Ludovic 52 ans, accueilli en PE

« Voici bientôt 6 mois que mon établissement principal n'est plus un établissement pénitentiaire. Des mois j'en aurai donc passé 157 dans les geôles de la république.

J'étais tellement formaté par l'univers carcéral qu'une certaine incrédulité m'a parcouru au départ. Mon domicile étant une prison depuis si longtemps que la normalité pour mon cerveau était de revenir en détention. Mais non, pour l'instant je suis toujours du côté clair de la république, son côté sombre ne m'attire plus. Ainsi j'ai rapidement voulu couper avec les codes carcéraux. En placement extérieur on rencontre des entités qui s'habillent comme en prison, qui parlent comme en prison, qui se comportent comme en prison. J'ai préféré rester dans mon coin que de côtoyer des individus qui me rappellent mon passé. J'ai fait une sorte de césure entre ma vie d'avant et ma vie actuelle.

Mais après plus de treize ans d'incarcération on se sent comme un extra-terrestre dans un monde que l'on ne connaît plus. Recouvrer ses droits, refaire ses papiers, demander des allocations, pour tout cela l'aide de l'association Émergence-s a été primordiale. Dans le milieu professionnel, étant soumis à une obligation de travailler, Émergence-s, m'a aussi permis d'exécuter mes devoirs par l'entremise d'un CDDI. Ce contrat à durée déterminée d'insertion a pour finalité de retrouver un emploi ou une formation pérenne. J'avais d'ailleurs un entretien de motivation aujourd'hui pour intégrer une formation trouvée par Émergence-s. Il est difficile de cacher son passé carcéral sans mentir lors d'une telle entrevue. Je pense avoir réussi. Le prochain achoppement portera sur la recherche d'un logement décent à l'issue de mon placement extérieur. Je rencontre à ce sujet ma référente d'Émergence-s ».

Le Travail d'Intérêt Général

Le TIG est une peine alternative à l'incarcération. Il s'agit d'un travail gratuit effectué au bénéfice de la collectivité, au sein d'un service public ou au sein d'une association.

La peine de travail d'intérêt général existe depuis 40 ans et a été créée par la loi du 10 juin 1983 portée par Robert BADINTER alors ministre de la justice. Le TIG a plusieurs objectifs :

- > **Sanctionner** : le tribunal apporte une réponse à l'infraction commise, substituant aux courtes peines d'emprisonnement une sanction individualisée, resocialisante et efficace pour lutter contre la récidive.
- > **Insérer** : le TIG favorise l'insertion des personnes éloignées de l'emploi en permettant la découverte d'une activité professionnelle.
- > **Réparer** : la personne condamnée effectue un travail sans rémunération dans l'intérêt collectif. Elle répare ainsi le tort commis à la communauté et restaure le lien de confiance.
- > **Prévenir** : le TIG est une réponse efficace pour prévenir la récidive et contribue à la sécurité de tous.
- > **Socialiser** : le TIG implique directement la société civile dans sa mise en œuvre ; il favorise le lien social.

3779.5 heures effectuées à la cuisine des cèdres pour **44 personnes accueillies en 2023**
2068 heures réalisées en 2022 pour **26 personnes**

Le centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA)

Le CPCA se donne pour objectif de protéger les victimes par la responsabilisation des auteurs afin de prévenir toute récidive. Il a pour mission d'accompagner, d'orienter et de responsabiliser les auteurs de violences conjugales. Un parcours global de prise en charge est proposé sur une durée de 4 mois dans le cadre de 13 séances de groupe.



orientations depuis l'ouverture du dispositif



personnes orientées



groupes animés

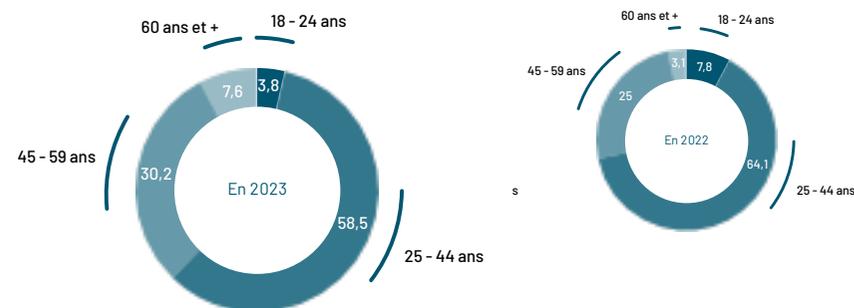
Profil du public :

- > **13** en phase pré sentencielle (avant un jugement)
- > **16** en phase post sentencielle (après une condamnation)
- > **2** personnes volontaires

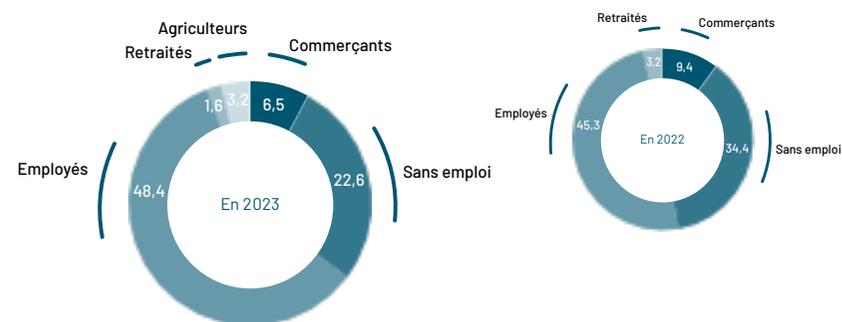
Profil des participants :

- > **85%** des participants ont des enfants
- > **75%** sont primo-délinquants
- > **18%** de fin anticipée d'accompagnement (incarcération, absences répétées...)

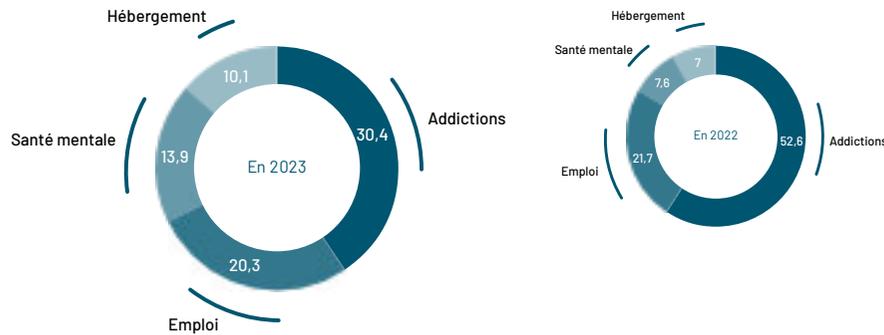
Age des participants



Les catégories socio professionnelles



Autres problématiques repérées



En 2023, nous avons bénéficié, avec les 3 autres antennes CPCA, de 3 journées de formation portant sur l'animation des groupes de parole d'auteurs de violences conjugales. En novembre, nous avons pu assister à une conférence abordant la notion de contrôle coercitif. Ces différents temps sont essentiels afin d'approfondir le travail d'accompagnement spécifique aux auteurs de violences conjugales.

Depuis le début du CPCA, nous travaillons toujours avec nos intervenants extérieurs à nos côtés :

- > **la Boussole**
- > **le CIDFF**
- > **le Relais Enfants Parents en Milieu Carcéral**
- > **Marylin COTTON Conseillère Conjugale et Familiale**

Paroles de participants

« Même si on est tous différents, on apprend des choses avec les autres. » Julien 20 ans

« J'ai compris que je faisais du mal avec les paroles pour pas en venir aux mains. » Bastien 28 ans

« De là à effacer 20 ans de conneries, 4 mois pas suffisant mais ça aide. » Claude 54 ans

« C'est un aboutissement pour moi, le CPCA a eu plus d'effet que l'incarcération car on fait un travail sur soi. » Mohamed 38 ans

« C'est un coup de main à une heure tardive, mais mieux vaut tard que jamais. » Ahmed 35 ans

« C'est un mal pour un bien... j'ai assez d'outils pour pas répéter les plombs. » Serge 46 ans

« Ça nous a permis de parler avec ma femme avec le contenu des séances... grâce au CPCA on a retrouvé de la communication. » Sylvain 37 ans

« Avec la séance sur le psycho trauma, j'ai mis le doigt sur le pourquoi. » Stéphane 60 ans

« J'avais peur que ce soit intrusif mais non, ce fut instructif. » Jean 44 ans

Dispositif d'Hébergement et d'Accompagnement des Auteurs de Violences Intra Familiales (DHAVIF)

Novembre 2023 : ouverture des 4 premières places et 1ère orientation 27 décembre 2023

Le DHAVIF est un dispositif innovant d'hébergement des personnes poursuivies pour des faits de violences conjugales afin d'éviter un retour au domicile ou des solutions amicales ou familiales fragiles et ce, durant la totalité du contrôle judiciaire socio-éducatif.

Sur le plan national, la lutte contre les violences conjugales est une priorité du gouvernement. Le Grenelle contre les violences conjugales a préconisé plusieurs mesures soulignant la nécessité d'une prise en charge efficiente des auteurs et d'une meilleure prise en compte des victimes.

Le code de procédure pénale permet d'ordonner l'interdiction pour l'auteur de paraître au domicile conjugal afin d'éviter le renouvellement de l'infraction et de permettre à la victime de s'y maintenir. Cette interdiction du domicile peut notamment être prononcée dans le cadre d'un placement sous contrôle judiciaire du mis en cause jusqu'à son passage devant le tribunal correctionnel.

Localement, le territoire seinomarin ne disposait ni de structure adaptée ni de place spécifiquement dédiée à l'éviction des conjoints violents. L'interdiction de retour au domicile conjugal prenant effet immédiatement, un certain nombre d'auteurs se retrouvaient le soir même sans solution d'hébergement ou avec des solutions d'hébergement amical ou familial s'avérant fragiles. Ce déficit de solution d'accueil mobilisable en urgence se faisait d'autant plus ressentir dans un contexte d'augmentation des procédures judiciaires pour des faits de violences intrafamiliales.

Plusieurs réunions de travail au cours de l'année 2023 se sont déroulées avec la DDETS, les tribunaux de Rouen, le Havre et Dieppe et les associations en charge de l'hébergement afin de co-construire le projet en fonction des besoins de chaque juridiction.

Ainsi, les pouvoirs publics se sont saisis de cette question de l'hébergement du conjoint violent pour tenter d'apporter des réponses concrètes et adaptées. En partenariat avec la Justice et la DEETS, l'association Emergence-s propose, par le biais du Dispositif d'Hébergement et d'Accompagnement des Auteurs de Violences Intrafamiliales (DHAVIF), une réponse sociale aux violences conjugales en terme de protection des victimes et d'accompagnement spécifique de l'auteur.

Le DHAVIF a pour objectif de participer à la lutte contre la récidive en matière de violences conjugales en offrant :

> Aux victimes, lorsqu'elles le souhaitent, la possibilité de se maintenir au domicile conjugal et d'y vivre de façon plus sereine sans crainte du retour de l'auteur faute de solution d'hébergement

> Aux auteurs de bénéficier en urgence d'une solution d'accueil temporaire avec accompagnement socio-éducatif dans le cadre d'une obligation d'éloignement du domicile conjugal ordonnée par la Justice, donc d'une mesure alternative à la détention provisoire

Concrètement, le DHAVIF proposera 7 places d'hébergement avec accompagnement socio-éducatif mobilisables le jour même de l'interdiction de paraître au domicile. Ces 7 places sont réparties dans 3 appartements type T3 ou T4. Les logements sont meublés et équipés. La personne hébergée y dispose d'une chambre individuelle fermant à clé. Les parties communes sont partagées entre les occupants. La situation est donc celle d'un cohébergement. L'hébergement prend fin 3 jours après le passage devant le Tribunal Correctionnel.



Perspectives

Pour l'année 2024, nous déploierons l'intégralité des 7 places du DHAVIF et poursuivrons la promotion de ce dispositif innovant sur le territoire. L'hébergement et l'accompagnement des auteurs de violences conjugales est une garantie afin de préserver les victimes et de prévenir la récurrence, garantie bien plus efficace qu'un hébergement amical ou familial dans beaucoup de situations.

La thématique des violences intrafamiliales sera également à approfondir afin d'enrichir notre compréhension de ses mécanismes, l'impact sur l'environnement familial et de pouvoir ainsi affiner nos réponses dans le cadre des accompagnements socio-judiciaires.

Concernant le placement à l'extérieur, les modalités d'accueil et d'accompagnement vont se diversifier dès début 2024 avec le placement à l'extérieur à domicile et le placement à l'extérieur avec réintégration au quartier de semi-liberté de la maison d'arrêt de Rouen. La nouvelle convention devrait intégrer de nouvelles places.

Nous soulignons la qualité des échanges et la disponibilité du SPIP de Rouen et des magistrats de l'application des peines.

En 2022, nous avons évoqué la possibilité de mettre en œuvre une permanence sociale à la maison d'arrêt. Les budgets n'ont pas été alloués pour 2023 mais pourraient être mobilisables pour 2024. Nous pourrions alors intervenir régulièrement au sein de la maison d'arrêt afin de rencontrer des détenus sur orientation du SPIP. L'objectif premier est d'éviter l'endettement ou le surendettement liée à la situation carcérale de la personne.

Témoignage du service de l'application des peines du tribunal judiciaire de Rouen, Mesdames NALIN, HURAY, ASSAAD et Monsieur SIMON Juges de l'Application des Peines

« L'année 2023 a, en outre, été marquée, en premier lieu, par la mise en place du « placement extérieur à domicile », pour des condamnés ayant leur logement propre, et qui peuvent ainsi bénéficier d'un aménagement de peine sous cette forme, consistant en « une modalité innovante d'exécution de la peine, donnant la possibilité aux magistrats de soumettre la personne disposant d'un logement à un accompagnement socio-éducatif, psychologique, sanitaire et professionnel soutenu, au sein même de son domicile ». En 2023, une seule décision d'aménagement de peine sous la forme d'un PEX à domicile a été rendue, avec un début de mesure début 2024.

En second lieu, des discussions ont également été entreprises au cours de l'année 2023 en vue d'une nouvelle modalité de prise en charge, à savoir un placement extérieur avec réintégration quotidienne au QSL de la Maison d'Arrêt. L'année 2024 permettra certainement de dresser un premier bilan de ces mesures particulièrement intéressantes pour donner davantage de sens à la libération sous contrainte. »

L'association au cœur de l'humain

La vie
associative



Le Conseil d'administration



Les commissions

La commission patrimoine

Pilotage :
Cyril COMPERE
Olivier ADAM

2

rencontres

La commission finances

Pilotage :
Francis SERRE
Olivier ADAM

2

rencontres

La commission vie associative

Pilotage :
François BASSET
Olivier ADAM

1

rencontre

La commission « le public au cœur de nos métiers »

Pilotage :
Lucien DELAUNAY
Farida MOUDA

2

rencontres

La commission Innovation

Pilotage :
François BASSET
Farida MOUDA

1

rencontre

La commission communication

Pilotage :
Clotilde DENYS
Farida MOUDA

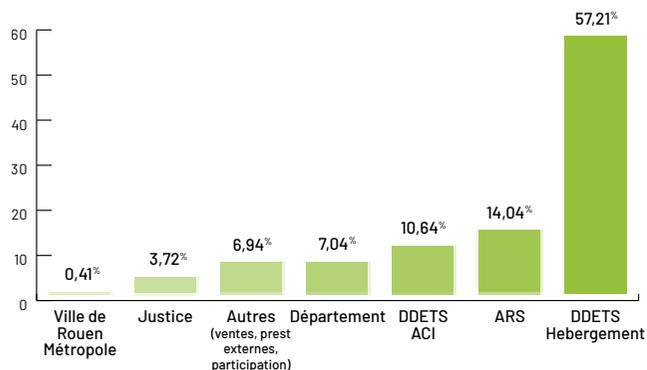
2

rencontres

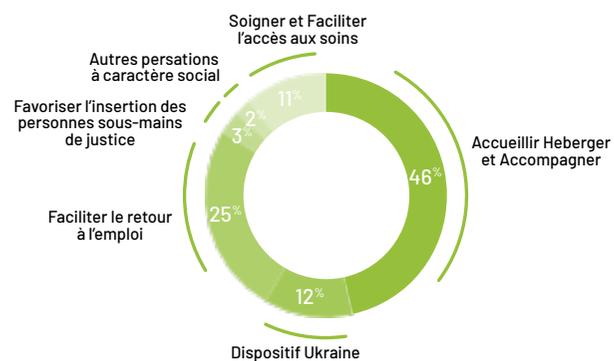
Le financement de nos actions

L'ensemble des actions menées par l'association est déployé sur le territoire de la Seine-Maritime. Les ressources financières qui lui permettent d'assurer ses missions proviennent principalement de financements publics.

La répartition du budget



La répartition des charges par activité en 2023



14 068 KE

Masse salariale

3 257 KE

Charges structures

5 675 KE

Charges variables

La vie associative



La gestion et développement des ressources humaines

Cinq grands dossiers ont marqué l'année 2023 en matière de gestion des ressources humaines :

- > La négociation d'accords d'entreprises amenant à une revalorisation des bas salaires et offrant des perspectives d'évolution plus étendues aux salariés en limite de grille indiciaire. Malheureusement notre situation économique ont conduit la DDETS à refuser l'agrément de ces accords. Emergence-s a formulé un recours.
- > La réduction du recours au personnel intérimaire qui par une meilleure maîtrise des remplacements et l'utilisation plus forte des heures supplémentaires, moins coûteuses, ont permis de baisser de moitié nos paiements aux agences avec lesquelles nous travaillons.
- > L'anticipation de l'intégration du personnel d'Inser Santé dans notre organisation, suite à l'agrément de Glob'Action 76 par la signature d'une convention de mise à disposition à caractère non lucratif.
- > Le recrutement dans un contexte d'une attractivité de nos métiers, mis à mal par la réforme du PDALHPD et les disparités salariales générées par la revalorisation « SEGUR » en intensifiant nos relations avec les réseaux professionnels et les principaux organismes de formation au travail social du département, et pour certains postes stratégiques en ayant recours à des cabinets de recrutement externes.
- > Enfin, le suivi du dossier concernant la fusion des conventions collectives auprès du syndicat employeur auquel nous adhérons.

L'organisation des fonctions support

Suite au départ simultané du Directeur des fonctions support et de la responsable des ressources humaines en cours d'année, Emergence-s a réadapté son organisation de la façon suivante :

- > Rattachement hiérarchique direct auprès du Directeur Général des fonctions financières, ressources humaines et maintenance
- > Création d'un service de gestion locative sous l'égide de la directrice du pôle Hébergement Logement
- > Renforcement du temps affecté à la gestion des achats et contrats fournisseurs sous l'égide de la responsable administrative et financière
- > Affectation des cuisines au pôle insertion sociale et professionnelle.

Les effectifs de l'association

Au 31 décembre 2023, Emergence-s comptait 386 salariés, soit 22 de plus qu'en 2022. Cette augmentation s'explique par l'intégration en CDD des effectifs affectés à l'hébergement des populations déplacées d'Ukraine, un meilleur taux d'occupation des places agréées sur nos ateliers et chantiers d'insertion, et enfin les recrutements liés aux nouvelles activités telles que l'ESSIP, la pension de famille de Grémonville, ou la plateforme de veille sociale.

Parmi ces 386 salariés, 128 sont en contrat à durée déterminée d'insertion et 258 sont sur des contrats de droit commun. 54% sont des femmes, 46% des hommes (stable).

L'ancienneté moyenne est de 5 ans et deux mois. 40% des effectifs permanents sont au-dessus de cette moyenne.

Développement des compétences

En 2023, l'association Emergence-s a consacré 143 521€ pour former son personnel, dont 104 234€ ont été pris en charge par l'OPCO Santé, 26 975€ financés par le dispositif Transition Pro, 2 336€ financé par le CPF des salariés et 9 974€ financés par Emergence-s..

Au cours de l'année ce sont au total, 197 salariés qui ont suivi une action de formation. Près de 40% des formations portent sur les thématiques de la santé, du handicap et du travail social. 17% des formations sont axées sur la prévention des risques et 4,08% des salariés ont suivi une formation qualifiante.

7 934 heures de formation ont été suivies au total en 2023 contre 7 870 heures en 2022.

La communication

Le site internet

23K

Nombre de visiteurs uniques*

*1 janvier 2023 au 30 mai 2024

La page LinkedIn et Facebook ont toujours autant d'importance dans la stratégie de communication d'Emergence-s.

Nombre d'abonnés



1397 personnes



185 personnes

Type de post publiés en 2023



La formation



Emergence-s
Formation



Dans le cadre de son projet stratégique, l'association Emergence-s a exprimé son souhait d'être un acteur de la formation auprès des professionnels et bénévoles (formation initiale et continue). Forte de son expérience sur les questions de la grande précarité et des vulnérabilités complexes, l'association Emergence-s s'engage pour un avenir solidaire et créatif, notamment par la création de son organisme de formation EMERGENCE-S FORMATION.

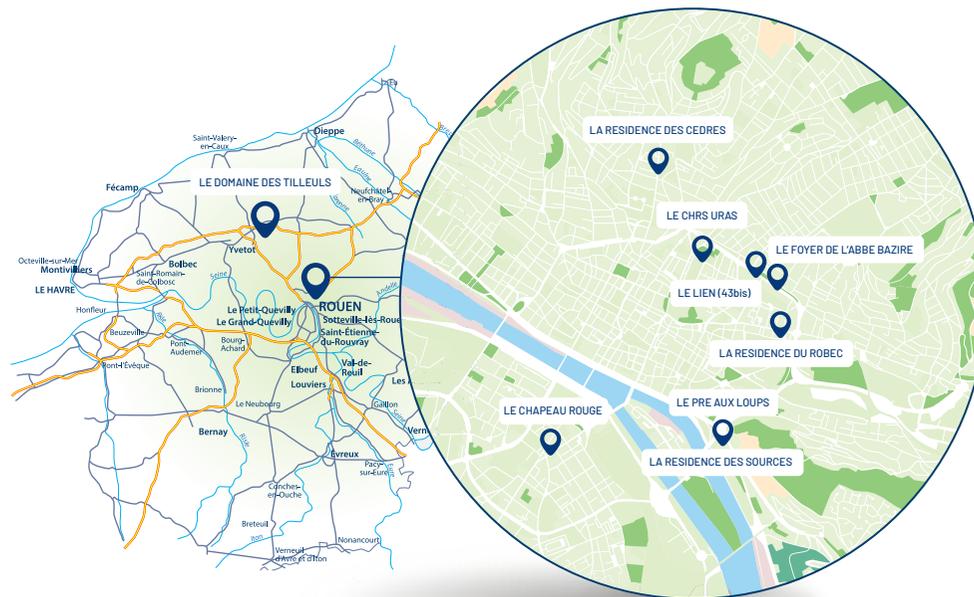
Emergence-s formation a pour objectif d'œuvrer pour le développement du pouvoir d'agir des professionnels et des bénévoles en proposant une offre de formation favorisant le développement de compétences et de l'interconnaissance. Certifié Qualiopi en décembre 2023, l'organisme propose une offre de formation cohérente à nos domaines d'action et d'intervention à savoir, l'hébergement, le logement, la santé, l'insertion socioprofessionnelle, la justice et la parentalité, déclinable en inter et en intra, et animée par des formateurs et intervenants experts.

Les actions menées en 2023 :

- > **Février et juin** : réalisation d'une étude de marché
- > **Juin à juillet** : obtention du numéro de déclaration d'activité
- > **Juillet à octobre** : préparation de l'audit pour l'obtention de la certification Qualiopi

La vie
associative





LA RESIDENCE DES CEDRES
 88, rue du Champ des Oiseaux
 76000 ROUEN
 Cèdres hommes - Tél. **02 76 27 86 53**
 Cèdres femmes - Tél. **02 35 52 77 21**

LE FOYER DE L'ABBE BAZIRE
 41, boulevard de Verdun
 76000 ROUEN
 Tél. **02 35 70 07 79**

LE LIEN
 43 bis, boulevard de Verdun
 76000 ROUEN
 Tél. **02 35 15 98 01**

L' URAS
 20, rue de Joyeuse
 76000 ROUEN
 Tél. **02 35 07 04 73**

LA RESIDENCE DES SOURCES
 67, place Saint Paul
 76000 ROUEN
 Tél. **02 35 89 13 84**

LE PRE AUX LOUPS
 67, place Saint Paul
 76000 ROUEN
 Tél. **02 76 78 16 10**

LA RESIDENCE DU ROBEC
 6, rue Eau de Robec
 76000 ROUEN
 Tél. **02 35 00 38 00**

LE CHAPEAU ROUGE
 131, rue Lafayette
 76100 ROUEN
 Tél. **02 32 08 16 80**

LE DOMAINE DES TILLEULS
 1192, rue des Tilleuls
 76970 GREMONVILLE
 Tél. **02 35 95 90 60**



Emergence-s

Association d'actions sociales

Siège social

88, rue du Champ des Oiseaux - 76 000 ROUEN - Tél : **02 35 52 77 02** - Fax : 02 35 52 77 01 - Email : servicesgeneraux@emergence-s.fr

